

Séminaire de Haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

APPEL À UNIFIER LES VOIX AFRICAINES AU CS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7769– MARDI 19 DÉCEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Carnage sioniste contre Ghaza

20 000 MARTYRS ET LE MASSACRE CONTINUE

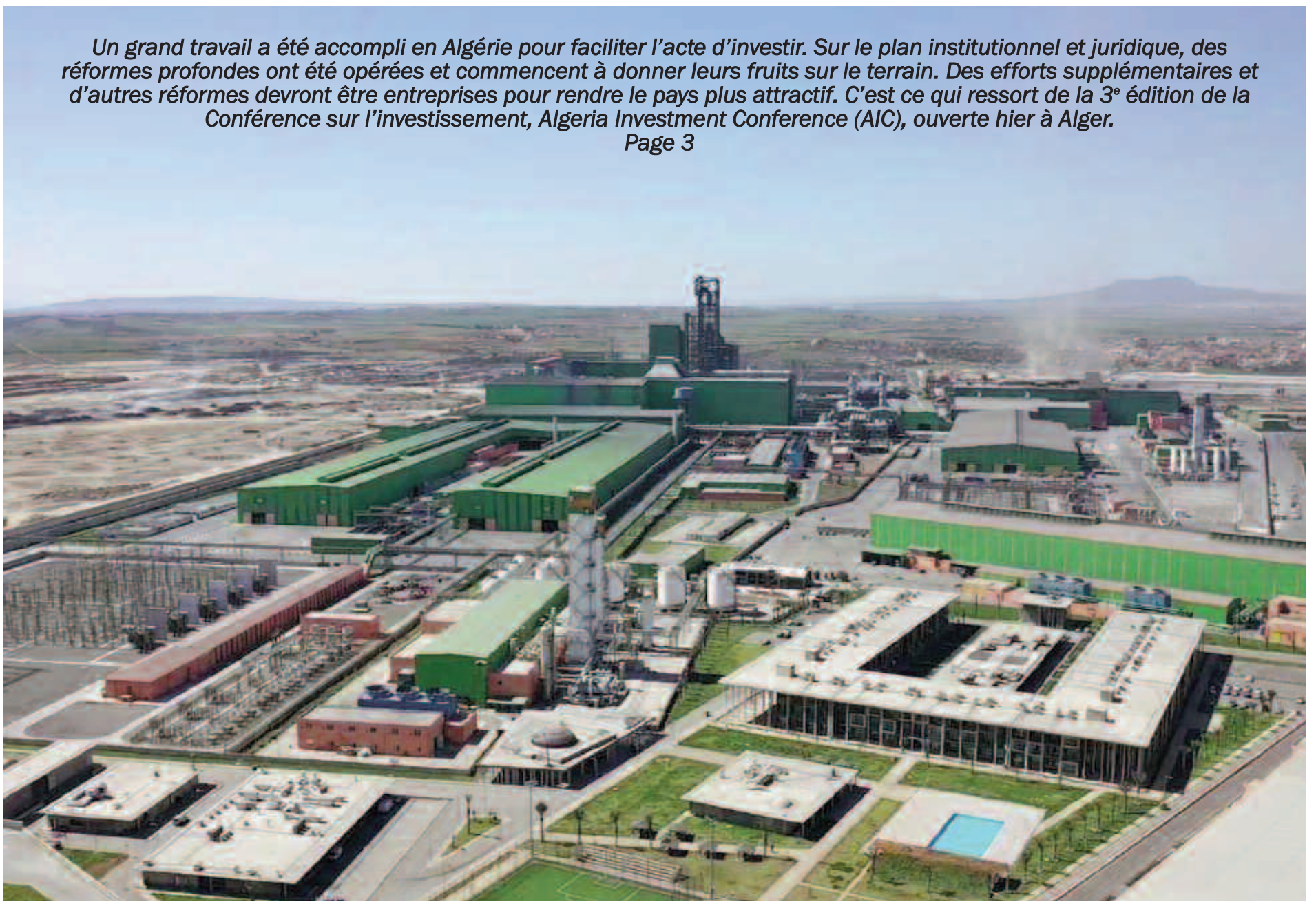
Page 2

INVESTISSEMENTS EN ALGERIE

RÉALISATIONS ET ATTENTES

Un grand travail a été accompli en Algérie pour faciliter l'acte d'investir. Sur le plan institutionnel et juridique, des réformes profondes ont été opérées et commencent à donner leurs fruits sur le terrain. Des efforts supplémentaires et d'autres réformes devront être entreprises pour rendre le pays plus attractif. C'est ce qui ressort de la 3e édition de la Conférence sur l'investissement, Algeria Investment Conference (AIC), ouverte hier à Alger.

Page 3



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Des mesures strictes pour contrôler le marché

Page 4

PRATICIENS DE LA SANTÉ UNIVERSITAIRE

Des sit-in à travers plusieurs wilayas

Page 5

SOLAR 1000 MW

Ouverture des offres financières

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CARNAGE SIONISTE CONTRE GAZA

20 000 martyrs et le massacre continue

Le bilan du carnage lancé, il y a 73 jours, par les forces d'occupation israélienne contre la bande de Gaza ne cesse de s'alourdir, atteignant près de 20 000 martyrs palestiniens dont 93 journalistes. Une barbarie sans pareille depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, montrant au monde entier le vrai visage de cette entité sioniste, terroriste, raciste, cruelle et inhumaine, foulant avec mépris toutes les lois et conventions internationales. Une barbarie encouragée et applaudie par ses propres alliés occidentaux, avec la complicité hypocrite ou le silence de certains régimes arabes.



Hier encore, l'armée sioniste a poursuivi ses raids sur plusieurs zones de Gaza, notamment à Khan Yunis et Jabalia, faisant des dizaines de martyrs pour la plupart des enfants et des femmes et de nombreux blessés. L'artillerie sioniste a bombardé avec une grande intensité plusieurs secteurs, visant surtout les alentours d'établissements sanitaires et hospitaliers. Ces tirs ont détruit des bâtiments qui abritaient surtout des familles déplacées ou des réfugiés qui ont fui des zones de combats.

Le nouveau bilan de ces massacres sionistes a dépassé de loin les 19.500 martyrs et 54.000 blessés, dont 70% sont des femmes et des enfants, selon des sources officielles palestiniennes.

De plus, l'armée sioniste s'en prend violemment aux hommes de presse. On dénombre à présent 93 journalistes palestiniens tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste sur Gaza, selon le bureau des médias à Gaza. Le dernier martyr en date a été enregistré hier. Il s'agit de la journaliste Hanin Ali Al-Qatshan, tuée avec des membres de sa famille dans un bombardement mené par l'armée sioniste contre le camp de réfugiés d'Al-Nuseirat, au centre de la bande de Gaza.

UN SOLDAT SIONISTE MEURT TOUTES LES CINQ MINUTES

La résistance palestinienne a diffusé des vidéos montrant des attaques et des embuscades menées par ses combattants. Des chars et des véhicules blindés ont été détruits au cours de ses opérations. Des hélicoptères ont été vus dans les zones de combat en train d'évacuer plusieurs soldats tués ou blessés. Tel Aviv cache ses pertes militaires, de peur de choquer sa propre population, se contentant de déclarer un bilan inexact de ses tués depuis le lancement de l'agression terrestre, après des jours de bombardements effroyables de la bande de Gaza. Jeudi dernier, il a été révélé également que le nombre de blessés de l'agression terrestre avait atteint 648. Et depuis le 7 octobre, le bilan fait état de 445 militaires tués dont 119 officiers (soit 27% du total).

Ces chiffres sont toutefois jugés bien en deçà de la réalité du terrain, d'après certains experts. Un média de l'entité sioniste avait donné la semaine passée le chiffre de 5000 soldats blessés dont 2000 hospitalisés pour des blessures graves. D'ailleurs, la brigade Golani, qui compte deux bataillons des forces spéciales, a été prise dans une embuscade au quartier Al Shujja'ia. Dix de ses éléments ont été tués, selon l'armée, mais de nombreuses sources, y compris israéliennes, ont soutenu que le bilan est plus lourd et pourrait atteindre une quarantaine de morts.

De son côté, le major-général Moshe Kaplinsky, ancien commandant de cette brigade, a indiqué selon Al Jazeera que la brigade Golani a perdu un quart de ses effectifs, entre tués et blessés, depuis le début de la guerre.

Sur les réseaux sociaux, une vidéo circule en Israël et sème le doute sur les pertes sionistes. On y voit un officier israélien, portant une kippa et son arme en bandoulière, s'adressant à des étudiants dans un amphithéâtre, les exhortant à s'engager dans l'armée pour compenser les lourdes pertes qu'elle subit. « Un soldat meurt toutes les cinq minutes », dit-il à l'assistance.

LES HÔPITAUX CONTINUENT D'ÊTRE CIBLÉS

Ainsi, après des mois de bombardements et de combats violents, la majeure partie de la population de Gaza a été déplacée et souffre de pénuries de carburant, de nourriture, d'eau et de médicaments. Et moins d'un tiers des hôpitaux de Gaza fonctionnent partiellement, selon l'ONU, tandis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé l'impact des frappes sionistes sur les hôpitaux du territoire.

Le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré que l'agence était « consternée par la destruction effective » de l'hôpital Kamal-Adwan, où les forces d'occupation ont mené une opération de plusieurs jours. Les bombardements sionistes ont également réduit le service des urgences de l'hôpital Al-Shifa à « un bain de sang ».

Pour le patron de l'OMS, « le système de santé de Gaza était déjà à genoux, et la perte d'un autre hôpital, même fonctionnant au minimum, est un coup dur ».

Pour sa part, l'agence Wafa a rapporté qu'une frappe sioniste avait touché avant-hier l'hôpital Nasser à Khan Yunis, principale ville du sud de Gaza, faisant un martyr et sept blessés. Les forces sionistes ont pris d'assaut, le même jour, l'hôpital Al-Awda dans le nord de Gaza et arrêté le personnel médical après plusieurs jours de siège et de bombardements.

« Je ne serais pas surpris si des gens commençaient à mourir de faim, ou d'une combinaison de faim, maladie et faible immunité », a dénoncé Philippe Lazzarini, commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

DES PALESTINIENS ENTERRÉS VIVANTS

En plus des bombardements continus des hôpitaux, l'armée sioniste a enterré des personnes vivantes dans la cour de l'hôpital Kamal-Adwan, dans la ville de Beit Lahia (nord). Dans ce contexte, l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a déclaré avoir recueilli des témoignages confirmant que des bulldozers des forces sionistes ont enterré des Palestiniens vivants dans la cour de l'hôpital Kamal-Adwan, réclamant ainsi l'ouverture d'une enquête internationale indépendante sur ces informations.

L'organisation à but non lucratif pour la protection des droits de l'Homme a confirmé que ses équipes « continuent de documenter ce qui s'est passé à l'hôpital, y compris des informations sur l'assassinat de personnes vivantes et blessées et leur enterrement dans la cour de l'hôpital ».

La Palestine a, elle aussi, exigé une enquête sur ces atrocités. « Des informations et des témoignages de citoyens et d'équipes médicales et médiatiques indiquent que l'occupation sioniste a enterré des citoyens vivants dans la cour de l'hôpital (Kamal-Adwan), et que certains d'entre eux ont été vus vivants avant que l'occupation ne les assaille », a déclaré la ministre palestinienne de la Santé, Mai al-Kaila.

Il s'agit d'un « crime horrible contre la population et le personnel médical », selon le journaliste palestinien Anas Al-Sharif, qui a visité l'hôpital juste après le retrait des forces sionistes.

PARALYSIE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Après plusieurs échecs du Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution appelant à un cessez-le-feu à Gaza, l'organe onusien devrait se prononcer hier dans la soirée sur un nouveau texte appelant à une « cessation urgente et durable » de l'agression contre l'enclave palestinienne. Il s'agit d'une énième tentative de la part de ce Conseil pour mettre fin au carnage des civils. Auparavant, les Etats Unis avaient actionné son véto pour empêcher une résolution appelant au cessez le feu.

De plus, aucune médiation internationale n'est envisagée pour le moment, ni par les Américains, ni par les Britanniques, ni par les Français, qui se contentent de conseiller Tel Aviv à faire moins de victimes civiles. C'est sans doute pourquoi la Turquie a accusé Washington de complicité dans cette guerre, car elle a endossé la responsabilité historique du carnage actuel.

Parallèlement à la situation explosive à Gaza, les territoires palestiniens occupés sont aussi le théâtre d'agressions sionistes sous plusieurs formes : assassinat, arrestation, intimidation ou profanation des lieux saints.

En Cisjordanie occupée, les arrestations de Palestiniens se sont intensifiées depuis le début de l'agression sioniste contre Gaza.

LA CISJORDANIE NON ÉPARGNÉE PAR L'AGRESSION SIONISTE

D'ailleurs, hier, les forces d'occupation ont arrêté 33 Palestiniens, dont trois femmes et un ancien prisonnier dans différents gouvernorats, selon Wafa.

El Qods-Est aussi a été la cible de raids et d'incursions de l'armée sioniste, qui y a mené une campagne d'arrestations avec l'usage d'armes à feu et de gaz lacrymogène contre des Palestiniens.

De plus, hier matin, des dizaines de colons ont de nouveau pris d'assaut les esplanades de la mosquée d'Al-Aqsa, sous la forte protection de la police d'occupation, dans l'objectif de prendre le contrôle de ce lieu sacré et de le diviser temporellement et spatialement.

Hachemi B.

CLÔTURE DU SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Appel à unifier les voix africaines au CS de l'ONU

Lors des travaux de la 10e édition du séminaire de Haut niveau de la sécurité et la paix en Afrique, clôturé hier à Oran, les participants ont étudié plusieurs questions liées à la sécurité et la stabilité du continent.

Même si le sujet de la coordination et la concertation entre les représentants africains (A3) au Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) et les membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a eu la part du lion lors des débats, les participants ont estimé nécessaire d'intensifier les efforts collectifs pour une réponse ciblée et efficace aux défis sécuritaires et politiques en Afrique, notamment la menace terroriste et les changements anticonstitutionnels.

Lors d'une déclaration à la presse à la clôture du séminaire, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a indiqué que l'Algérie, qui occupera à partir de janvier prochain un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité, a initié il y a dix ans le « Processus d'Oran » dans l'objectif d'adopter des positions communes et unifiées dans les instances internationales et de renforcer l'influence du continent sur le processus décisionnel international. «Le processus d'Oran a prouvé son importance, son efficacité et son rôle central pour renforcer les rangs des pays africains et faire entendre leur voix au titre d'un continent unifié, fort, souverain dans ses positions et ses décisions, et un continent influent dans la prise de décisions internationales », a déclaré le chef de la diplomatie algérienne.

Évoquant la multiplication des changements anticonstitutionnels ces dernières années dans plusieurs pays africains, M. Attaf a fait savoir que cette question a été examinée lors de cette rencontre, précisant qu'une séance entière a été consacrée à l'analyse de ce phénomène, qui a atteint des niveaux alarmants, et à l'examen des moyens de l'affronter et de l'empêcher. Cette question met en lumière les préoccupations majeures liées à la stabilité politique, la sécurité et le développement en Afrique. « Des solutions concrètes pour contrer les changements anticonstitutionnels, le terrorisme et le crime organisé, et pour renforcer la stabilité et la prospérité sur le continent, ont été proposées par les délégations qui ont pris part à ce sommet de haut niveau » a déclaré le ministre. M. Attaf a évoqué également la question de la menace grandissante du terrorisme et du crime organisé, qui compromettent la paix, la sécurité et le développement du continent. Notant que plusieurs pays africains, notamment au Sahel, font face à la prolifération des groupes terroristes qui menacent la stabilité de ces pays et leur développement.



Les Africains face à des menaces multiples.

Par ailleurs, Attaf a estimé que l'expansion du groupe africain au sein du Conseil de sécurité pour inclure des pays qui ont choisi de joindre le A3, tels que la République de Guyane, est un signe clair de la crédibilité et de l'attrait croissant que le groupe des trois Africains suscite. Il a notamment signalé que cela survient dans un contexte où le Conseil est entravé par ses contradictions, divisé et inefficace dans la gestion des événements, en raison de la polarisation croissante et des conflits de pouvoir en son sein.

Il est à souligner que lors de la première journée de ce séminaire de haut niveau, deux tables rondes ont été organisées à huis clos, la première sur « le 10e anniversaire du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique: Le rôle du CPS et des A3 dans la promotion de la voix de l'Afrique sur les questions de paix et de sécurité dans l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies: que reste-t-il à faire ? ». La seconde table ronde a abordé « la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernements en Afrique: Perspectives mondiales, réponses et implications pour les A3 ».

Le 10e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique a vu la présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Gambiens de l'étranger, Mamadou Tangara, qui est le Président du Conseil de la Paix et de la Sécurité de l'UA pour le mois de décembre en cours, ainsi que le Commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité, Bankole Adeoye, du ministre délégué aux Affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République du Ghana et coordinateur des membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU, Kwaku Ampra Twum-Sarpong. Il y a eu également la participation des pays partenaires qui soutiennent le Processus d'Oran, à savoir la Norvège, la Suisse et le Danemark.

De notre envoyé spécial à Oran,
Mohamed Mecelti

INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE

Réalisations et attentes

UN GRAND travail a été accompli en Algérie pour faciliter l'acte d'investir. Sur le plan institutionnel et juridique, des réformes profondes ont été opérées et commencent à donner leurs fruits sur le terrain. Des efforts supplémentaires et d'autres réformes devront être entreprises pour rendre le pays plus attractif. C'est ce qui ressort de la 3e édition de la Conférence sur l'investissement, Algeria Investment Conference (AIC), dont les travaux ont été ouverts hier à Alger.

Les réformes et le nouveau cadre juridique favorisant l'investissement ont été d'emblée soulignés par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Dans son allocution, Omar Rakkache a mis en exergue les réformes engagées par l'Algérie pour améliorer son attractivité, citant la loi sur l'investissement, la loi sur la monnaie et le crédit, la loi des marchés publics et, prochainement, la loi sur les assurances et le partenariat public-privé, en plus de rendre la vision plus claire sur le modèle économique du pays, lequel est orienté vers la diversification et l'exploitation d'autres richesses, notamment celles à forte valeur ajoutée.

La stabilité du cadre juridique régissant l'investissement ainsi que la simplification des démarches et la lutte contre la bureaucratie, à travers notamment la mise en place du guichet unique et la plate-forme numérique de l'investisseur, ont été soulignées par ce responsable qui n'a pas omis de signaler l'ensemble de garanties offertes à l'investisseur. Il s'agit, entre autres, de la liberté d'investissement, de l'égalité ainsi que de la suppression de certaines mesures qualifiées auparavant d'entraves, à l'instar de la règle 49/51 et du droit de préemption, en sus d'autres avantages et incitations.

« Toutes ces réformes ont donné leurs fruits, d'autant que l'AAPI est sollicitée au quotidien par les investisseurs étrangers qui émettent le souhait d'investir en Algérie et que l'Agence s'engage à accompagner pour concrétiser leurs projets », a précisé M. Rakkache, selon lequel l'organisation de la 3e édition de l'AIC coïncide avec l'accomplissement des réformes, à même d'atteindre un environnement d'investissement stable qui offre toutes les conditions de réussite des projets d'investissement.

Les réformes engagées par les autorités ont également été saluées par des intervenants, lesquels ont néanmoins souligné la nécessité de les renforcer. Le Pr Mohamed Cherif Belmihoub, ancien ministre de la Prospective, qui est intervenu dans le premier panel « Stimuler les investissements : renforcer l'attractivité pour les investissements étrangers et locaux en Algérie », a qualifié le cadre institutionnel de l'investissement de « plutôt bon ». Dans le volet infrastructures, le pays s'est doté, selon lui, de « puissantes infrastructures dans tous les domaines et sur tout le territoire, notamment dans le secteur énergétique ». « Le pays est le mieux équipé en matière de fourniture énergétique. Ce qui est un atout fondamental pour l'investissement », a-t-il précisé.

Sur le plan institutionnel, le cadre mis en œuvre a atteint un niveau de qualité, selon les affirmations de M. Belmihoub, lequel signale la nécessité de passer à un deuxième volet de réformes car, selon lui, la croissance de l'investissement n'accompagne pas ce climat des affaires. « Malgré un climat des affaires favorable, des incitations importantes, l'investissement, bien qu'il soit là, reste insuffisant ? », s'est interrogé cet ancien ministre, qui estime qu'« on a besoin de beaucoup plus d'investissement pour équiper le pays, surtout dans le cadre de la réindustrialisation du pays ». Soulignant la nécessité de relever le défi de réindustrialiser le pays, M. Belmihoub a estimé que les futures réformes doivent porter sur l'amélioration de la concurrence des marchés, de biens et services ainsi que les marchés financiers.

L'importance de rassurer et d'améliorer la confiance chez l'investisseur a, en outre, été évoquée par les intervenants. Pour le président du directoire de Société Générale Algérie, Julien Sterenzy, cette confiance a été améliorée ces derniers 18 mois et s'est même considérablement accélérée les deux derniers mois, a-t-il précisé. « Nous constatons, de manière très claire, une amélioration de la confiance. Je pense que la clé de l'investissement réside dans cette confiance, laquelle est en train de s'améliorer », a-t-il noté, signalant des secteurs d'activité qui sont en train d'être promus, à l'image de la construction automobile, la transition énergétique, l'industrie, mais aussi la mission de partenaire bancaire qui consiste à trouver des solutions pour financer ces investissements.

En somme, la 3e édition de la Conférence algérienne sur l'investissement, qui s'étale sur deux jours (hier et aujourd'hui), a pour objectif de mettre en évidence les opportunités d'investissement dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'énergie, les infrastructures, l'agriculture, l'innovation, la santé et la technologie. C'est aussi une occasion de discuter des améliorations de l'environnement des affaires du pays.

Lilia Aït Akli

4 651 PROJETS D'INVESTISSEMENT INSCRITS À L'AAPI

Depuis sa mise en œuvre le 1er novembre 2022, 4 651 projets d'investissement ont été inscrits à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et ce jusqu'au 30 novembre 2023. C'est ce qu'a affirmé le directeur général de l'agence dans sa déclaration à la presse en marge de la 3e Conférence algérienne sur l'investissement. Ce chiffre devrait être multiplié par cinq en 2024, après la promulgation de la très attendue loi sur le foncier économique, selon les prévisions de ce responsable, lequel a signalé un grand intérêt de grandes sociétés étrangères. « Nous accueillons à l'AAPI, au quotidien, un grand nombre de sociétés étrangères qui ambitionnent d'investir en Algérie », a-t-il précisé, affirmant que ces dernières ont pris conscience de l'amélioration du climat des affaires dans le pays. « Toutes les barrières et tous les obstacles entravant l'investissement ont été levés dans le cadre des réformes entreprises, notamment dans le cadre de la loi sur l'investissement », a-t-il assuré, affirmant que les réformes arrivent à leur dernière étape, avec l'entrée en vigueur de la loi sur le foncier économique. L'AAPI se prépare pour lancer la plate-forme numérique de l'investisseur dans son volet du foncier économique, qui sera dirigé en premier lieu vers les investissements prioritaires pour l'économie nationale.

L. A. A.

INVESTISSEMENT À BLIDA

Plus de 100 attestations d'exploitation délivrées

«**FAIRE** de l'année 2024 une année économique par excellence nécessite les efforts conjugués de tout un chacun», avait déclaré le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est un engagement qu'il a pris depuis son élection il y a plus de quatre ans. Pour aider les investisseurs publics et privés, les autorités ont procédé à la révision de certains textes réglementaires et à la mise en place de nouvelles mesures fiscales et financières incitatives, impliquant les responsables locaux, les banques et les différents mécanismes et organismes spécialisés, en mettant en valeur la compétence nationale et les jeunes porteurs de projets.

A l'instar des autres wilayas, et dans la dynamique de l'accompagnement des investisseurs, la wilaya de Blida abrité une cérémonie de distribution d'attestations d'exploitation aux investisseurs ayant eu des contraintes dans le passé pour la réalisation de leurs projets. En présence de Brahim Ouchen, wali de Blida, et de Kamel Moula, président du Conseil du Renouveau économique algérien (CREA), 107 attestations d'exploitation ont été délivrées aux différents investisseurs de la région de Blida, sans compter 16 autres dossiers porteurs de projets dont les sites se trouvent sur des pipelines de gaz, qui ont été transférés au ministère pour trouver une solution. Dans son allocution, le wali a souligné que la wilaya de Blida compte plus de 13 000 unités industrielles dont de petites et moyennes entreprises, toutes spécialités confondues, formant ainsi un pôle industriel par excellence qui contribue grandement à soutenir l'économie nationale, à créer de la richesse et à attirer la main-d'œuvre. Beaucoup de ces entreprises contribuent également aux opérations d'exportation. Il a ajouté que cette opération est un échantillon des efforts de la wilaya dans le suivi continu de ce dossier, qui constitue une priorité absolue de son agenda pour remporter le pari du développement économique, de la création d'emplois, de la création de richesse ainsi que de l'équilibre et de la stabilité sociale, notamment en intégrant les jeunes dans le monde des affaires et de l'entrepreneuriat.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Des mesures strictes pour contrôler le marché

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a mis en avant, hier, la nécessité de développer la production pharmaceutique à travers la régulation du marché des médicaments ainsi que de garantir leur disponibilité, en sus de la nécessité d'intégrer la numérisation dans le secteur.



Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Lors d'une audition devant la commission de la santé de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a passé en revue les réalisations de son secteur mais surtout les perspectives à même de réduire la facture d'importation des médicaments. Le ministre a ainsi fait savoir que la production locale a réussi à couvrir les besoins locaux en médicaments à hauteur de 68 %. Il est prévu que ce pourcentage atteigne 70 % avec l'augmentation des capacités de production au cours du second semestre de l'année en cours pour certains médicaments comme l'insuline.

M. Aoun a affirmé que la plupart des problèmes liés à la disponibilité de l'insuline, des collyres ou encore des pilules contraceptives ne sont plus posés, signalant l'amélioration de la disponibilité de ces médicaments sur le marché par rapport à la fin de 2022.

INSULINE : LA PRODUCTION NATIONALE A RÉDUIT LA FACTURE D'IMPORTATION

Le ministre a, en outre, affirmé que la construction de l'usine de production d'insuline permet d'économiser 100 millions d'euros par an. Il a également annoncé que l'octroi d'une licence à une usine de montage de stylos à insuline à Boufarik permettra de réduire de 44 millions de dollars la facture d'importation d'ici à 2024.

Le même responsable a indiqué que la facture d'importation en insuline a baissé durant l'année 2023, atteignant environ 68 millions d'euros, soit 21 % par rapport à la facture de 2022, estimée aux environs de 320 millions d'euros.

ANTICANCÉREUX : DE NOUVEAUX PROJETS APPROUVÉS

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique est, par ailleurs, revenu sur la production des anticancéreux. Il a révélé que six projets de production de médicaments anticancéreux ont été approuvés, tenant compte de la production de formes injectables de médicaments anticancéreux, qui devrait débuter au deuxième semestre 2024.

De plus, des fabricants locaux, tels que le complexe Saidal, seront accompagnés pour produire d'autres types de médicament qui ont souffert de problèmes de disponibilité, tels que les gouttes ophtalmiques et les hormones de croissance, en sus de la réhabilitation des usines conformément aux bonnes pratiques pour produire des pilules contraceptives avec des capacités de production élevées.

Il a rappelé, dans ce sens, que la priorité en 2023 était de se diriger vers la production de médicaments à haute valeur ajoutée, qui sont exclusivement importés, afin de sortir de la dépendance aux importations.

Pour ce qui est de la pénurie d'anesthésique dentaire, signalée par les professionnels, le ministre a révélé que cette pénurie est due au monopole d'un laboratoire étranger. Ce laboratoire a acheté de grandes quantités d'anesthésique et les a vendues à des prix exorbitants, allant de 5 à 15 euros. Le gouvernement a rejeté cette pratique et a mis en place des mesures pour remédier à la pénurie.

Dans cette optique, M. Aoun a indiqué que son département a mis 6 850 000 doses d'anesthésique sur le marché. 600 000 doses supplémentaires seront distribuées cette semaine. Le ministre a également expliqué que le gouvernement continue de diversifier les sources d'approvisionnement en matière de médicaments anesthésiques, et ce à travers l'implantation de quatre projets de production locaux.

S'agissant de la digitalisation du secteur, le ministre a mis l'accent sur le rôle de la numérisation dans la garantie de l'abondance des médicaments, le suivi de leur acheminement et la lutte contre toutes les pratiques commerciales illégales. Il a, en outre, expliqué que la plate-forme numérique du ministère comprend actuellement des données relatives aux programmes de production et de livraison conformément aux programmes d'importation, ainsi que des relevés hebdomadaires sur les stocks des producteurs, des importateurs et les quantités de matériel pharmaceutique distribuées. A cet égard, plus de 5 000 relevés ont été reçus et traités hebdomadairement, a précisé le ministre.

Rim Boukhari

JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA CNAS À TIZI OUZOU

Le risque chimique en entreprise

PRÉVENTION du risque chimique, tel est le thème de la journée d'étude organisée, hier, par l'Agence la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs de Tizi Ouzou.

Ce rendez-vous scientifique a été l'occasion pour des médecins spécialistes de développer une multitude de sujets relatifs aux différentes maladies dites professionnelles, notamment quand l'élément chimique en est directement responsable. Les intervenants ont mis en exergue l'importance des textes législatifs et leur nécessaire application par l'employeur. Le chef de service de prévention de l'Agence CNAS, M. Baïk, qui a développé la thématique «Améliorer les connaissances pour la prévention du risque chimique» a expliqué l'importance de la connaissance des produits chimiques que l'on fabrique ou que l'on manipule.

La représentante de l'inspection du travail, qui a parlé sur «le CPHS et le rôle de l'inspection du travail», a insisté sur la nécessaire corrélation entre l'employeur et les services médicaux du travail. «Cette corrélation devant exister entre la médecine du travail et l'entreprise employeuse, a-t-elle indiqué, permet non seulement d'assurer les droits du travailleur, victime de la maladie professionnelle ou éventuellement ses ayants-droit, mais aussi permettre aux médecins d'identifier à n'importe quel moment l'origine de la maladie.

Elle également souligné que certaines maladies, notamment le cancer, peuvent se manifester 20 ou même 30 ans après le départ à la retraite du sujet concerné. La représentante de l'inspection du travail a également plaidé à ce que l'employeur remette une fiche de renseignements de chacun de ses travailleurs partis à la retraite tout en précisant ses activités exactes lorsqu'il était en poste de travail. Pour sa part, le Dr Belmahfoud, médecin du travail à l'EPSP d'Iferhounène a fait une communication autour de la thématique portant sur l'usage du formol. L'intervenant dira qu'en dépit de forte nocivité, c'est un produit chimique très utilisé par les industries et les institutions de santé. «Le recours au formol même les pays développés, a-t-il souligné, est dû principalement à son coût qui n'est pas élevé en termes financier».

Notons également que dans son communiqué, l'agence de la CNAS de Tizi Ouzou a relevé que «dans le contexte actuel d'évolutions organisationnelles, sociales, techniques et humaines des entreprises, les travailleurs sont confrontés à des risques d'ordre physique, biologique, chimique et psychologique».

«Pour leur maîtrise, poursuit le rédacteur, différentes solutions sont envisagées, mais les actions mises en place peinent à voir leur concrétisation au niveau des entreprises, la culture de prévention n'est pas toujours ancrée dans ces dernières malgré la volonté politique prouvée et les efforts constants fournis par les pouvoirs publics comme le démontre la ratification par l'Algérie des conventions internationales ainsi que l'étendue de la législation nationale».

Le document renseigne également que la production et l'utilisation des produits chimiques sur les lieux de travail dans le monde s'est accrue ces dernières années avec le développement industriel puisqu' «on dénombre actuellement sur le marché plus de 100.000 substances qui, par mélange, donnent des millions de préparations à usage professionnel et domestique». Ces produits en question, qui sont utilisés pour leurs propriétés spécifiques sont l'apanage des entreprises spécialisées dans le textile, l'agriculture, les imprimeries, les laboratoires, le bâtiment, etc. Le communiqué relève encore que «sur les 85 tableaux de maladies professionnelles, prévues la législation algérienne, un arrêté interministériel du 5 mai 1996 complété fixant la liste des maladies présumée professionnelles, 58 tableaux concernent des maladies provoquées par des substances chimiques tels que le mercure, le plomb, l'amiante, le benzène, etc.». Le document conclut qu' «une réelle maîtrise des risques chimiques n'est possible que si l'information sur la nature de ces risques (la fiche FDS) et sur les moyens de s'en prémunir circule librement entre ceux qui fabriquent ou importent les produits dangereux et ceux qui les utilisent».

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ILS ONT TENU DES SIT-IN À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS

Grogne des praticiens de la santé universitaire

Les praticiens de la santé universitaire ont mis hier à exécution leur action de protestation au niveau des résidences universitaires et devant les directions des œuvres universitaires, à travers plusieurs wilayas du pays, pour dénoncer la fermeture de la porte du dialogue par le ministère de l'Enseignement supérieur.



Les praticiens universitaires passent à l'action.

Répondant à l'appel de la Coordination nationale des praticiens de la santé universitaire, affiliée au Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), les protestataires ont été nombreux à tenir un sit-in au niveau de plusieurs résidences universitaires dans les wilayas de Mostaganem, Oran, Tipasa, Tlemcen, Djelfa, Oum El-Bouaghi et Skikda, a fait savoir le Dr Mansour Hammoudi, coordinateur national de la Coordination nationale des praticiens de la santé universitaire, joint par le Jeune Indépendant.

«Ils se sont rassemblés en grand nombre au niveau de leurs résidences universitaires respectives, à travers plusieurs wilayas du pays», relate le Dr Mansour Hammoudi, qui s'est dit «très satisfait» de la mobilisation «très appréciable» qui y a été constatée, et ce en dépit du «mauvais temps» et des intempéries. «Dans l'ensemble, c'est une journée réussie pour nous. Nous espérons que cela va susciter des réactions et des démarches de la part de la tutelle en faveur des médecins exerçant dans le milieu universitaire et que nous ne serons pas obligés de renouveler cette action», a-t-il affirmé. «Il y a un vrai sentiment d'injustice et d'ignorance totale de nos préoccupations, de notre statut et de notre place au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur», a-t-il ajouté.

Le Dr Hammoudi a rappelé la raison principale de cette protestation, à savoir «l'exclusion des praticiens de la santé universitaire concernant l'accord de la prime Covid-19, prévue par le décret présidentiel n° 20-79 du 31 mars 2020», estimant que cette exclusion «incompréhensible» est considérée comme une atteinte à leur dignité et à la crédibilité de leur travail, à leur rôle et à leurs tâches.

Les blouses blanches exerçant en milieu universitaire ont tenu, à travers ces rassemblements de protestation, à faire pression sur le ministère de l'Enseignement supérieur dans le but de faire part de leurs préoccupations aux autorités supérieures et d'obtenir une réponse favorable à leurs doléances.

Outre la prime du Covid qu'ils réclament, il s'agit, entre autres, de la régularisation du leur statut, de la nécessité de revoir la structure organisationnelle de l'unité de médecine préventive en la séparant du service des activités culturelles et sportives au niveau des œuvres sociales, avec l'implication de la coordination en tant que partenaire social dans les travaux.

La coordination évoque également la création de postes supérieurs pour les praticiens de la santé (chef d'unité, chef de service en cas de modification de l'organigramme, médecin coordinateur) et la préparation des unités de médecine préventive selon les conditions précisées dans l'instruction ministérielle mixte n°01 du 26 août 2001, relative à la préparation et à l'équipement des unités de médecine préventive. La coordination réclame aussi de faire bénéficier les praticiens de la santé universitaire de la formation continue et de la certification d'études spécialisées selon les besoins du secteur.

Lynda Louifi

TIZI OUZOU

Forum national sur l'entreprenariat

QUELS sont les besoins de la jeunesse algérienne en matière d'emploi ? Quels sont les créneaux vitaux où peut s'investir la jeunesse ? Quels sont les besoins urgents du pays en matière de développement ? Comment accompagner la jeunesse dans sa quête de création d'entreprise ? Et quelle est la réalité du terrain à laquelle fait face la jeunesse pourtant motivée par la création et l'innovation ?

Telles sont les principales questions soulevées, dimanche, à Tizi Ouzou, à l'occasion de la tenue du forum national organisé par le Haut conseil à la jeunesse et auquel ont pris part plusieurs hauts responsables. Il s'agit des ministres du Travail, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Pêche et de la Production halieutique, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que du secrétaire général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, outre le président du conseil national de la société civile et le président du conseil national à la jeunesse.

En sus du panel gouvernemental et des autorités locales dont le wali, Djillali Doumi, ont également pris part à ce rendez-vous plus de 300 personnes dont la plupart étaient des jeunes.

Lors des travaux, les différents intervenants ont établi un constat de l'état des lieux et soulevé les questions portant sur les réelles préoccupations des jeunes en matière d'emploi, d'innovations ainsi que les perspectives qui s'offrent à eux.

Dans son intervention, le président du haut conseil à la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a bel et bien reconnu les difficultés des jeunes diplômés universitaires à trouver un emploi. Dans ce cas, qu'est-il y a lieu de faire pour remédier à la situation, s'interrogea-t-il avant de poursuivre que «l'objectif de ce forum est justement de trouver les solutions idoines et durables à cette problématique». L'orateur a indiqué que l'Etat est disposé à assurer les moyens nécessaires pour accompagner les jeunes dans leurs projets, mais il faut au préalable que l'Etat connaisse l'état des lieux et surtout les capacités et les motivations des concernés pour mieux répondre à leurs besoins.

Pour sa part, le secrétaire général de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, Abdelhakim Bentelis, a mis un accent sur le rôle de l'université et les productions scientifiques en corrélation intime avec les besoins nationaux qu'elle a assurées. Le ministre du travail, l'emploi et la sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a également mis en exergue les efforts de l'Etat dans la lutte contre le chômage par la création d'emploi à travers une multitude de mécanismes, dont principalement la dynamique de l'entreprenariat.

Dans ce sens, le ministre, a rappelé, dans ce sillage, que l'État a mis en place plusieurs nouveaux mécanismes visant à «améliorer le climat des affaires et lancé plusieurs grands projets structurants à même d'être une véritable locomotive pour le développement économique, la création d'activité et l'encouragement de l'entrepreneuriat».

Poursuivant son allocution, Fayçal Bentaleb a affirmé que «les efforts consentis par l'État ont permis, à la mi-novembre de cette année la titularisation de 305 416 personnes dans le secteur économique contre 246 363 durant l'année passée (2022), soit une augmentation de 24%, ainsi que la transformation de 175 737 contrats de travail dans le cadre du pré-emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) dans la fonction publique».

Le ministre précisera également qu'un total de 2 002 433 personnes ont bénéficié, à ce jour, de l'allocation chômage depuis sa création dont 31 078 ont été intégrés dans des postes d'emplois dans le secteur économique et 349 504 orientés vers des formations et la création de 32 plateforme numérique dédiée au domaine de l'emploi. Le concernant, Ahmed Badani, ministre de la Pêche, a aussi souligné l'offre d'emploi et la création d'entreprises par les jeunes dans ce secteur.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



POLICE DE BÉJAÏA

Près de 22 000 appels reçus en novembre

LES SERVICES de la sûreté de wilaya de Béjaïa ont reçu 219 66 appels téléphoniques le mois dernier aux numéros verts 1548 et 104 spécial mineurs et au numéro de secours 17. Parmi ces appels il y a, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «625 communications alertant la police pour des affaires criminelles et atteintes diverses, dont des tentatives d'atteintes aux personnes et aux biens publics». Et d'ajouter : «10 490 appels pour demandes d'information, d'explications, d'orientations de conseils, et 34 appels de signalement d'accidents de la route et découvertes de cadavres ont, également, été reçus durant la même période».

Notons que la sûreté de wilaya a enregistré aussi 38 accidents de la route, durant le mois dernier. Ces accidents ont fait 05 décès et 49 blessés. Durant la même période, la police a dressé 4 345 amendes forfaitaires, dont 488 amandes à l'encontre des conducteurs de motos, établies en majorité pour non-respect du port du casque de sécurité et manœuvres dangereuse», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction.

Il a, aussi, été enregistré durant le même mois 624 délits routiers dont 557 commis par les conducteurs de motos alors que 11890 véhicules de différents types et 2051 motos ont été contrôlés durant la même période. A l'issue de ces contrôles, la police a mis 991 motos et 58 véhicules en fourrière. En outre, les services de police ont mené 22 opérations de surveillance par radar au cours desquelles il a été enregistré plusieurs délits et infractions au code de la route.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le commerce informel et la contrebande, 40426 bouteilles d'alcool de fabrication locale et d'importation d'une valeur de 226 millions de centimes destinées à la commercialisation de façon illégale ont été saisies par les éléments de la police relevant de la sûreté de daïra de Timezrit en coordination avec les éléments de brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya la semaine dernière. La marchandise a été saisie dans un local commercial à Idareken, commune de Timezrit.

Les services de sécurité ont, également, saisi lors de la perquisition des lieux 73 000 DA et 09 frigos et présentoirs. Le propriétaire des lieux est poursuivi pour contrebande d'alcool de fabrication étrangère, exploitation illégale d'un débit de boisson alcoolisé, exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce et défaut de factures. L'individu a été présenté devant le parquet et il a été écroué.

Sous-développement administratif ou bureaucratie



Par Sofiane Bouguera, Data Expert & Master Black Belt Lean Six Sigma

Le sous-développement administratif et la bureaucratie représentent deux concepts distincts, bien qu'ils puissent être liés dans certains contextes. Le terme «sous-développement administratif» n'est pas largement reconnu dans la littérature académique, mais on peut le comprendre comme faisant référence à des problèmes ou des lacunes dans le domaine de l'administration, surtout dans des pays caractérisés par des indicateurs socio-économiques relativement faibles.

À la différence de la bureaucratie, qui décrit un système d'organisation caractérisé par une hiérarchie formelle, des règles et des procédures strictes, une division du travail spécialisée et une prise de décision souvent centralisée. Elle est souvent associée à la formalité, à l'impersonnalité, à la stabilité, à la division du travail, à la centralisation du pouvoir et à des procédures souvent complexes. Bien que la bureaucratie puisse apporter de l'ordre et de la stabilité, elle est parfois critiquée pour sa lenteur, son manque de flexibilité et son potentiel à créer des processus administratifs lourds et inefficaces.

Il arrive fréquemment que l'on confonde le sous-développement administratif avec la bureaucratie, car ces concepts peuvent interagir de manière complexe. Une bureaucratie excessive peut contribuer au sous-développement administratif en créant des processus lourds et inefficaces. Cependant, tous les systèmes bureaucratiques ne sont pas nécessairement sous-développés, et une bureaucratie bien gérée peut offrir une structure organisationnelle efficace.

En présence de problèmes administratifs tels que la corruption, des ressources insuffisantes, ou une mauvaise gouvernance, il est fréquent de les attribuer à une bureaucratie défaillante. Cependant, il est important de noter qu'une bureaucratie peut être fonctionnelle si elle est transparente, responsable et bien gérée. Dans la plupart des situations, le sous-développement administratif découle souvent d'un manque de structures bureaucratiques formelles.

D'autres éléments peuvent également être associés au concept de «sous-développement administratif», comme l'absence ou l'insuffisance de systèmes de gouvernance efficaces, de gestion des ressources humaines, de collecte et d'analyse de données, ainsi que l'existence de procédures administratives complexes qui contribuent à l'inefficacité dans la mise en œuvre des politiques et des programmes gouvernementaux.

Ce sous-développement administratif peut également être lié à un manque de formation et de compétences au sein des institutions administratives, entraînant une incidence négative sur la qualité des services publics fournis. Une administration sous-développée se caractérise souvent par un faible niveau d'implication et de participation citoyenne dans le processus décisionnel, ce qui entrave le développement durable. La mauvaise gestion mine la confiance du public dans les institutions gouvernementales et perturbe le bon fonctionnement de l'administration.

Le sous-développement administratif peut être lié à des institutions publiques fragiles, qui ne parviennent pas à assurer la prestation de services essentiels, à garantir l'État de droit, et à répondre aux besoins de la population. Il peut également résulter d'une insuffisance de ressources financières, humaines et technologiques indispensables pour maintenir une administration efficace.

Exposer les origines et les lacunes qui contribuent à ce déclin de l'administration nous permettra d'identifier et de comprendre les facteurs qui entravent le développement administratif, souvent étroitement lié à l'avancement économique et social global d'un pays. Les efforts déployés pour accroître l'efficacité administrative peuvent jouer un rôle significatif dans la promotion du bien-être socio-économique. Ces défis exigent généralement des approches intégrées, impliquant des réformes institutionnelles, des investissements dans la formation du personnel, la promotion de la transparence et la participation citoyenne.

Comment remédier au sous-développement administratif ? L'approche nécessite souvent des réformes systémiques et des efforts concertés, tels que l'amélioration de la gouvernance en promouvant la transparence, la responsabilité et l'état de droit. Cela peut nécessiter des réformes institutionnelles visant à renforcer les mécanismes de contrôle, et à accroître la responsabilité des fonctionnaires. Investir dans la formation et dans le développement des ressources humaines, en renforçant les compétences et les capacités des fonctionnaires par le biais de programmes de formation continue. Cela peut inclure des initiatives pour attirer et retenir des professionnels qualifiés, ainsi que pour promouvoir une culture de l'apprentissage au sein de l'administration.

Simplifier les procédures administratives pour les rendre plus efficaces et moins sujettes à des retards inutiles par l'automatisation des processus qui peut également contribuer à réduire la bureaucratie excessive. Encourager la participation active des citoyens dans le processus décisionnel par le biais de consultations publiques, de mécanismes de feedback, et en facilitant l'accès à l'information. Intégrer les solutions technologiques pour automatiser les processus administratifs, améliorer la collecte et l'analyse des données, et faciliter la prestation de services, contribuant ainsi à accroître l'efficacité et à réduire les coûts administratifs. Encourager la collaboration inter-institutionnelle avec les échanges d'expériences et de meilleures pratiques avec d'autres administrations qui peuvent offrir des perspectives utiles pour la réforme administrative. Sensibiliser les citoyens et les fonctionnaires aux enjeux du développement administratif, car une compréhension accrue des défis existants peut stimuler le soutien à des réformes significatives. Adopter une approche à long terme dans la planification et la mise en œuvre des réformes administratives, car la durabilité des changements nécessite un engagement continu et une vision à long terme.

En résumé, je peux aisément argumenter que la détérioration de la confiance des citoyens peut être influencée par leurs interactions avec les institutions administratives. Ces interactions, qu'elles concernent les services publics, les canaux de communication, les échanges avec les fonctionnaires, voire les plateformes en ligne, exercent une influence significative sur le niveau de confiance. La confiance peut être compromise, voire entièrement perdue, lorsque les services publics ne sont pas fournis de manière efficiente, transparente ou équitable, créant ainsi une perception négative.

La méfiance peut découler d'une communication inefficace ou insuffisante entre l'administration et les citoyens, et les interactions avec les fonctionnaires jouent un rôle crucial. Une attitude non-professionnelle, la corruption ou un manque de courtoisie peuvent influencer négativement les citoyens. À l'ère numérique, les interfaces en ligne sont devenues essentielles pour apporter de la clarté dans les processus décisionnels. L'opacité dans la prise de décision et le manque de transparence peuvent également contribuer à la perte de confiance. Les citoyens ont besoin de comprendre comment les décisions sont prises et comment les ressources publiques sont utilisées.

L'interface entre l'administration et les citoyens est cruciale pour la confiance publique. Une administration qui offre des services de qualité, communique efficacement, traite les citoyens avec respect et transparence contribue généralement à renforcer la confiance, tandis que des interfaces déficientes peuvent susciter des préoccupations et conduire à la perte de confiance des citoyens envers leurs institutions.

EGYPTE

Al-Sissi réélu président

Le président sortant Abdel Fattah al-Sissi a été réélu sans surprise président de la république arabe d'Egypte avec 89,6 % des voix.

Une victoire sans surprise. Le président égyptien sortant Abdel Fattah al-Sissi a remporté l'élection présidentielle en Egypte avec 89,6 % des voix, s'assurant ainsi un nouveau mandat de six ans, a annoncé lundi l'Autorité nationale des élections.

Le chef de l'Autorité, Hazem Badawy, a déclaré que la participation avait atteint un taux «sans précédent» de 66,8 % parmi les 67 millions d'électeurs égyptiens. Plus de 39 millions d'électeurs ont voté pour le président à la tête du pays depuis une décennie. L'ancien maréchal connaît néanmoins une petite baisse en comparaison aux deux précédents scrutins présidentiels de 2014 et 2018, où il l'avait à deux reprises emporté avec plus de 96 % des suffrages.

Il était opposé à trois candidats : Hazem Omar, chef du Parti populaire républicain et deuxième du scrutin avec 4,5 % des voix, Farid Zahran, chef d'un petit parti de gauche et Abdel-Sanad Yamama, du Wafd, parti centenaire mais désormais marginal. La victoire de al-Sissi lui assure un troisième mandat débutant en avril et censé être le dernier, conformément à la Constitution égyptienne.

Si l'élection d'al-Sissi était plus qu'attendue, le pays de 106 millions d'habitants reste en proie à de multiples crises. Economique, déjà, avec une inflation actuellement à 36,4 %, tandis que la monnaie a perdu la moitié de sa valeur et que les prix de certains aliments de base augmentent chaque semaine. Deux tiers de la population vivent également en dessous ou juste au-dessus du seuil de pauvreté.

Mais c'est surtout le déclenchement de la guerre entre Israël et le Hamas qui est venu perturber le régime d'Al-Sissi, frontalier à la bande de Gaza. Le risque d'un afflux massif de population de Gaza vers l'Egypte, notamment, a été très tôt identifié. Réélu pour six ans, al-Sissi restera sans aucun doute l'un des personnages centraux de l'avenir de la région.

R. I.



DANS LA FOULÉE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le Royaume-Uni annonce une taxe carbone aux frontières

CETTE TAXE s'appliquera d'ici à 2027 aux produits à forte intensité de carbone, comme le fer, l'acier, l'aluminium, l'hydrogène, le verre, ou encore le ciment. Le Royaume-Uni a annoncé, lundi 18 décembre, qu'il introduirait d'ici à 2027 une nouvelle taxe carbone sur les biens importés à forte intensité carbone, dans la foulée d'un mécanisme similaire prévu dans l'Union européenne (UE).

« Les marchandises importées au Royaume-Uni en provenance de pays où le prix du carbone est inférieur ou nul devront payer une taxe d'ici à 2027, garantissant que les produits étrangers soient confrontés à un prix du carbone comparable à ceux produits au Royaume-Uni », selon un communiqué du gouvernement britannique. Cette taxe s'appliquera aux produits à forte intensité de carbone dans les secteurs du fer, de l'acier, de l'aluminium, des engrais, de l'hydrogène, de la céramique, du verre, et du ciment. La mesure fera l'objet d'une consultation plus approfondie en 2024, notamment pour déterminer la liste précise des produits concernés.

Ce nouveau système fonctionnera « aux côtés du système britannique d'échange de quotas d'émission » – qui a pris depuis le Brexit le relais du marché carbone européen créé en 2005 –, dont la réforme est aussi à l'étude, a précisé Londres dans son communiqué.

Dans l'UE, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), un dispositif unique au monde, doit entrer en vigueur en 2026. La taxe obligera les importateurs, dans l'UE, de marchandises de pays tiers à acheter des certificats pour couvrir les émissions de CO2 directes engendrées par ces produits, afin de créer des conditions de concurrence équitables entre les entreprises étrangères et les entreprises européennes, qui doivent acheter des « droits à polluer » sur le marché européen du carbone.

Si un prix carbone existe déjà dans un pays tiers, les importateurs ne paieront que la différence. « La Chine a, par exemple, déjà mis un prix du carbone, qui est encore inférieur à celui de l'UE mais qui pourrait augmenter. L'espoir est que chaque pays fasse pareil », explique au Monde Thomas Pellerin-Carlin, directeur du programme UE de l'Institut de l'économie pour le climat. Seuls les pays ayant la même ambition climatique que l'UE seront exemptés.

Le dispositif tiendra compte des émissions indirectes issues de l'électricité utilisée pour la production des produits importés, selon une méthodologie qui sera définie par la Commission européenne en 2026.

Le mécanisme concernera les importations des secteurs jugés les plus polluants (fer, acier, aluminium, ciment, engrais, électricité) proposés par la Commission européenne, élargis à l'hydrogène, comme le réclamait le Parlement européen. D'ici à 2030, le MACF sera étendu à tous les secteurs pour lesquels il y a des risques de fuite de carbone, sur la base d'une liste qui sera établie par la Commission. Les eurodéputés souhaitaient, par exemple, voir couverts certains plastiques ou produits chimiques.

R. I.

SERBIE

Vucic revendique la majorité absolue à l'issue des élections législatives

LE PRÉSIDENT serbe Aleksandar Vucic a revendiqué le 17 décembre au soir la victoire de son parti aux élections législatives, dont il sortirait même renforcé avec au moins 127 sièges sur les 250 que compte le Parlement. «Nous aurons la majorité absolue au Parlement avec 127 sièges», a déclaré le président serbe Aleksandar Vucic le 17 décembre au soir en conférence de presse, en se fondant sur 76% des bulletins dépouillés. Lors de la précédente législature, le SNS avait 120 sièges. Omniprésent dans les médias, le président était de toutes les affiches, faisant de ces élections législatives et locales un référendum sur sa personne. «Mon travail était de tout faire en mon pouvoir pour que vous obteniez la majorité absolue au Parlement», a-t-il d'ailleurs déclaré, «très fier» de la campagne menée. Les résultats officiels ne sont pas attendus avant ce 18 décembre dans la soirée, a rappelé l'opposition unie sous la bannière «La Serbie contre la violence » (SPN), qui remporterait 22,9% des voix selon les estimations de ce 18 décembre au matin, avec 91% des bulletins dépouillés. La coalition d'opposition, née des manifestations monstres qui ont secoué le pays en mai, après la mort de 19 personnes dans deux fusillades, dont une dans une école primaire, a dénoncé une campagne biaisée, entachée selon elle de fraudes. L'opposition a aussi affirmé que des bus entiers étaient arrivés à Belgrade pour y faire voter des non-résidents. Lors de dernières élections législatives, couplées à des présidentielles et des municipales en avril 2022, le SNS et ses alliés avaient remporté 120 des 250 sièges au parlement, et Aleksandar Vucic avait été réélu pour un second mandat. Mais après les fusillades de mai, l'opposition a réclamé de nouvelles législatives, que le président Vucic a convoquées début novembre, espérant relégitimer son gouvernement. Le pays est durement frappé par l'inflation, en particulier sur l'alimentation. Le taux d'inflation annuel a dépassé les 15% au printemps, avant de tomber à 8% en novembre. Le président a promis dans les années à venir une hausse du salaire moyen pour atteindre 1 400 euros, et une augmentation des pensions de retraite à 650 euros. En septembre, le salaire médian dans le pays était de 560 euros. Aleksandar Vucic espère poursuivre l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne et mener à bien des négociations difficiles sur le Kosovo.

R. I.

MASCARA

Le Moudjahid Ahmed Si Tayeb inhumé au cimetière de Tighennif

LE MOUDJAHID Ahmed Si Tayeb a été inhumé, hier, dans l'après-midi au cimetière de la commune de Tighennif, dans la wilaya de Mascara.
Selon la direction des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya de Mascara, le défunt Moudjahid Ahmed Si Tayeb est décédé samedi, dans son domicile à l'âge de près de 89 ans suite à une longue maladie.
L'enterrement a eu lieu en présence d'une foule formée de Moudjahidine, venus de différentes régions de la wilaya de Mascara, de proches, de citoyens, de responsables et des cadres de la direction des Moudjahidine et Ayants-droits, a indiqué la même source.
Né en 1934 dans la ville de Tighennif, le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse guerre de libération nationale, en 1956, dans les zones 1 et 2 de la 6ème région de la wilaya V historique, selon la même source, qui a rappelé qu'il avait participé dans plusieurs batailles dans la région et a été blessé dans l'une d'elles en 1959.
Feu Si Tayeb fut arrêté en 1959 par les forces de l'armée coloniale française et emprisonné pendant trois ans (de 1959 à 1962) jusqu'au cessez-le feu, le 19 mars 1962, date à laquelle il a été libéré.

R.R

PROMOTION DU TOURISME

180 jeunes à la découverte de plusieurs régions du pays

180 jeunes participent à plusieurs visites touristiques et culturelles, dans le cadre d'un accord de jumelage impliquant plusieurs wilayas du pays. Cette initiative a été lancée, hier, à partir du siège de la wilaya de Bouira. C'est ce qu'ont fait savoir, des services de la direction du tourisme et de l'artisanat.



Dans ce sens , Samira Moumen, directrice du tourisme et de l'artisanat, a indiqué qu'il s'agit de la première série de visites touristiques et culturelles lancée depuis le siège de la wilaya par les autorités locales, et avec la participation de 180 jeunes venus de quelques communes de la wilaya de Bouira,
La même responsable, a expliqué que cette série comprend quatre groupes de jeunes, qui se rendent dans les wilayas de Ghardaïa, Timimoun, Oran, Ain Témouchent, Guelma, Skikda, Annaba, Tipaza et Chlef, pour découvrir les différents sites touristiques et culturels et pour échanger leurs expériences et leurs connaissances avec les autres jeunes de ces wilayas.
En outre, selon les initiateurs, l'objectif de ces visites est de promouvoir davantage le tourisme local à travers les différentes wilayas du pays et de donner une nouvelle impulsion à ce secteur, ainsi que de créer une dynamique chez les jeunes afin qu'ils s'impliquent davantage dans le processus de développement du tourisme à via ce genre de déplacements.
Lancées dans le cadre de voyages organisés, ces visites dureront de 5 à six jours, ce qui permettrait aux jeunes de Bouira de connaître les potentialités touristiques et culturelles de chaque wilaya, a-t-on précisé.
Dans le cadre de cette manifestation, les 180 jeunes participeront à plusieurs activités initiées à cette occasion dont des visites guidées, des compétitions sportives, ainsi que des expositions de l'artisanat, et autres activités de musique folklore, selon les détails fournis par la directrice du tourisme. Des guides touristiques accompagnement ces jeunes visiteurs afin de les orienter et leur faire découvrir les différentes wilayas. Des représentants du conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ainsi que de la société civile prennent part à ces visites, a relevé Mme Moumen.

R.R

BLIDA

Le wali à l'écoute de la presse locale

DANS le cadre des rencontres périodiques tenues par le wali avec les acteurs de la presse de la wilaya de Blida, Brahim Ouchen a reçu les journalistes et correspondants, toutes presses confondues de la région de Blida. Cette rencontre avait pour but d'écouter les préoccupations et les suggestions de la famille de la presse afin de trouver des solutions appropriées et d'élaborer une feuille de route pour la coordination avec l'ensemble des responsables des différents secteurs.
Le wali a exprimé ses remerciements et sa gratitude à tous les représentants des médias locaux, notamment les journalistes, reporters, photographes et techniciens, saluant leurs nobles efforts pour éclairer l'opinion publique et fournir des informations aux citoyens en toute objectivité et crédibilité, et soulignant le rôle efficace du médias dans la sensibilisation du citoyen et la transmission de l'information en tout professionnalisme comme lien entre les autorités locales et le citoyen, appréciant les efforts des autorités supérieures du pays pour instaurer la liberté d'expression dans le respect des lois de la République.
Dans ce cadre, le wali, lors d'une allocution, a mis l'accent sur le devoir de respect de la déontologie du métier, qualifiant le travail de journaliste de lumière pour l'opinion publique et un partenaire potentiel pour l'administration, tout en soulignant les hautes valeurs du métier de journaliste qui vise à revaloriser les principes d'objectivité et de neutralité dans la transmission de l'information.
Le wali a dit, en substance, que le noble métier de journaliste ainsi que tous les sacrifices consentis sur le terrain demeurent des repères de rayonnement et consolident l'accès aux références. En recevant la famille de la presse au salon d'honneur de la wilaya, le premier responsable leur a promis de réaliser leurs doléances, dont la construction d'une maison de presse, qu'il a considérée comme une bonne empreinte dans la conscience du temps, promettant que les diverses préoccupations des hommes du

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À MASCARA

34 artistes participent

SOUS LE SLOGAN « Les couleurs, fenêtre de l'artiste » a été inaugurée hier, à la Maison de la Culture « Abi Ras Ennaceri » de Mascara, la 15è édition du Salon national des arts plastiques « Abdelkader Guermaz ».
Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel accueille 34 artistes plasticiens, professionnels et amateurs, représentant 22 wilayas du pays.
La première journée de la manifestation a été marquée par l'exposition, au hall de la Maison de la culture, une centaine d'œuvres picturales, ainsi que des sculptures, dont la thématique s'articule sur la mise en valeur des traditions des différentes régions du pays, ainsi que le long combat du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance.
Ce rendez-vous artistique a vu une affluence notable de visiteurs, dont des amateurs d'art, des étudiants de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara et des adhérents des établissements de jeunes, venus apprécier la qualité des œuvres proposées par les artistes.
Les organisateurs du Salon, qui s'étalera sur trois jours, ont mis sur pieds un programme à l'attention des amateurs de l'art pictural, qui comprend un atelier d'initiation aux arts plastiques, outre un concours devant récompenser l'auteur de la meilleure œuvre artistique présentée à ce Salon, a-t-on indiqué. Le concours sera supervisé par un jury spécialisé composé d'artistes professionnels, a fait savoir la même source. D'autre part, les organisateurs de cette manifestation ont également inclus, au programme de cette manifestation culturelle, une visite au profit des participants, qui auront à cette occasion à s'offrir une immersion dans l'histoire de la région de Mascara, en visitant les principaux sites ayant abrité les batailles qui avaient opposé l'armée de l'Emir Abdelkader et les troupes de l'armée colonialiste française, ainsi que les sites de Sidi Kada et le siège de Commandement de l'armée du fondateur de l'Etat algérien moderne.
La tenue de ce salon, qui en est à sa 15è édition, a pour objectif de promouvoir les arts plastiques et l'art en général et à aider les jeunes artistes en herbe à développer leurs talents.
L'artiste Abdelkader Guermaz, dont le salon porte le nom depuis 2006, est né en 1919 à Mascara, qu'il a quitté en compagnie de sa famille en 1937 pour rejoindre la ville d'Oran où il a poursuivi des études à l'Ecole des Beaux-arts, avant d'émigrer en 1961 à Paris (France) où il a vécu grâce aux revenus engrangés par la vente de ses œuvres. L'artiste est décédé en 1996.

R.R

16e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Treize pièces en compétition

Treize pièces théâtrales seront en lice pour la 16e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP), qui se tiendra du 22 au 31 décembre au Théâtre National d'Alger (TNA) Mahieddine-Bachtarzi.



Lors de la conférence de presse, qui s'est tenue hier à l'espace M'hamed Benguettaf du TNA, Mohamed Yahiaoui, commissaire du Festival, a détaillé les grandes lignes de cette nouvelle édition, dédiée à la mémoire de Sid Ahmed Agoumi. En effet, « parmi les seize spectacles proposés, le comité de sélection en a retenu dix, auxquelles s'ajoutent les trois spectacles des associations et coopérations lauréats du Festival national du théâtre amateur à Mostaganem et des festivals locaux du théâtre professionnel de Sidi Bel Abbés et de Guelma », a indiqué Yahiaoui.

Les six pièces des Théâtres régionaux de Tizi Ouzou, Oum El Bouaghi, Adrar, Oran, Guelma, Saïda et Batna n'ont pas été retenues car « elles ne respectent pas le règlement intérieur du festival », a affirmé le commissaire du FNTP. Et d'expliquer : « Certaines d'entre elles ont proposé des spectacles d'une durée n'excédant pas 50 minutes, tandis que d'autres ont participé à des manifestations internationales avant de postuler pour le FNTP. Nous avons également rejeté certaines pièces en raison de la mauvaise qualité des vidéos reçues, en plus du manque de professionnalisme de certaines œuvres ».

Selon Mohamed Yahiaoui, cette nouvelle édition aspire à promouvoir la création théâtrale à travers la discussion et la compétition, et aussi se veut une contribution au développement de la culture nationale dans différentes régions du pays. Le festival s'engage, aussi, à promouvoir les métiers du théâtre, à encourager les expérimentations et les recherches dans ce domaine, ainsi qu'à stimuler la compétition entre les acteurs de la création théâtrale.

Cette année, le festival a décidé de réduire le prix des billets d'entrée de 500 à 300 dinars. «Nous voulons simplement supprimer la mentalité de gratuité en proposant un prix symbolique accessible à tous. Les familles nombreuses bénéficieront également de réductions, car nous avons décidé de faire payer seulement un ou deux membres de la famille», a fait savoir Mohamed Yahiaoui. En marge de la compétition, la place Mohamed-Touri, en face du TNA, accueillera tout au long de la manifestation des spectacles de théâtre de rue présentés par des troupes venues de tout le pays. Parallèlement, des spectacles hors compétition auront lieu dans différentes salles de la capitale. Différents événements sont, également, au programme. L'espace M'hamed Benguettaf abritera cinq conférences animées par des spécialistes et des experts du 4e art. Il y aura notamment une rencontre sur le thème « De la révolution algérienne à la victoire d'Al Aqsa», une autre portant le thème «Une nouvelle vision de la représentation théâtrale en Algérie» abordant l'Ahellil comme une célébration religieuse tissant les traits de l'identité culturelle, et une rencontre sur les «Réalisations féminines : la mise en scène au théâtre algérien», ainsi qu'une conférence hommage dédiée à l'auteur, comédien et metteur en scène Allalou, de son vrai nom Ali Sellali. Une autre conférence sera également organisée en mémoire des artistes algériens disparus cette année. Par ailleurs, les organisateurs ont prévu des ateliers de formation sur l'écriture dramatique, dirigés par l'artiste dramatique Fethi Kafi. De plus, un atelier consacré à l'art de l'interprétation sera animé par l'artiste Haidar Benhassine, tandis que l'atelier de régisseur sera dirigé par le technicien en régie Chikh Chiokh Cherif. Les troupes en compétition concourront pour différents prix, tels que le prix du meilleur spectacle complet, le prix du meilleur texte, de la meilleure mise en scène, de la meilleure interprétation masculine et féminine, de la meilleure scénographie, de la meilleure création musicale, ainsi que le prix du jury, qui sera présidé par Fadila Hachemaoui et composé de Hamida Aït El Hadj, Mourad Bouchher, Aissa Djekati, Mohamed Bouiche, Lotfi Saidi et Mohamed Chergui.

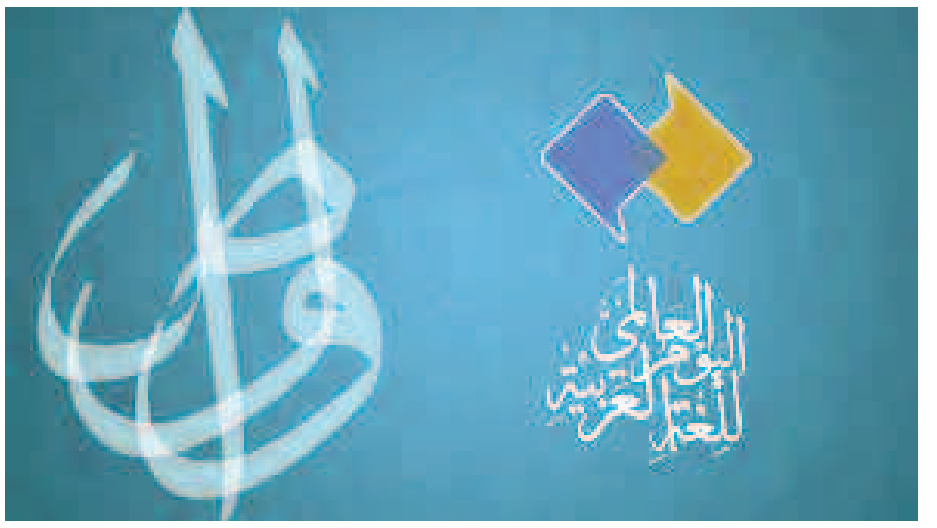
Meriem Djouder

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE

A l'ère des nouvelles technologies

LA LANGUE arabe à l'ère des nouvelles technologies était le thème d'une rencontre scientifique organisée par l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), lors de laquelle les participants ont mis en exergue le rôle de la technologie dans la promotion de la langue arabe.

Organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe (18 décembre de chaque année), cette rencontre, ayant pour thème «La langue arabe à l'ère des nouvelles technologies», a vu la présence du président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah, du président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Salah Belaid, du directeur de cabinet de Djamaâ El Djazaïr, Boumediene Bouzid et du président de l'AALA, Cherif Meribai.



Le président de l'AALA a indiqué que la technologie «est un moyen idéal au service de la langue arabe pour la préserver et promouvoir son utilisation».

L'Académie, poursuit M. Meribai, «aspire à ce que la langue arabe soit la langue des sciences et des technologies en bénéficiant de ce domaine qui a profité à toutes les langues développées dans le monde».

Soulignant que les études linguistiques «ont atteint des avancées significatives depuis le début du troisième millénaire», le responsable a ajouté que les nouvelles technologies «ont soutenu ces études pour les développer davantage avec la collaboration des linguistes et des informaticiens dans des recherches conjointes pour enrichir les études linguistiques appliquées».

Selon lui, les différentes applications développées par les informaticiens en collaboration avec les linguistes «ont permis de contribuer à la réalisation de recherches avec précision, à la création d'encyclopédies et de dictionnaires, ainsi qu'à la traduction, à l'éducation, à la formation, à l'organisation de cours et de conférences scientifiques et aux débats à distance».

Pour sa part, Ahmed Kessoum de l'école nationale de l'intelligence artificielle a évoqué l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le développement de la langue arabe, en présentant des explications sur les systèmes destinés à l'enseignement et au développement de la langue arabe dans divers domaines, dont les systèmes d'apprentissage adaptés à la réalité virtuelle et à la réalité augmentée.

M. Kassoum a souligné, en outre, « la nécessité pour l'Algérie de définir d'abord une future vision civilisationnelle et de renforcer l'utilisation de l'Arabe dans l'enseignement à travers le développement de logiciels et de plateformes d'apprentissage et d'enseignement spécialisés, l'utilisation de l'intelligence augmentée, outre le développement de la traduction automatique».

De son côté, Asma Aouichet de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB), a mis l'accent sur la nécessité pour les utilisateurs de ces applications linguistiques d'apprendre leur usage afin d'enrichir leur bagage linguistique».

D'autres interventions ont mis en avant les défis auxquelles la langue arabe est confrontée à la lumière des nouvelles technologies tels que le plagiat, l'utilisation de la langue arabe sur les réseaux sociaux, les fake-news, le problème de la traduction depuis et vers l'Arabe, l'utilisation de l'intelligence artificielle ainsi que la traduction automatique.

R. C.

FOOTBALL- COUPE DU MONDE DES CLUBS : QUATRE CLUBS AFRICAINS EN LICE EN 2025

QUATRE clubs africains prendront part à la nouvelle Coupe du monde des clubs en 2025 aux Etats-Unis, a annoncé la Fifa dimanche. La compétition se déroulera aux Etats-Unis du 15 juin au 13 juillet 2025 et réunira 32 équipes réparties en huit groupes. La phase de groupe sera suivie par une phase finale qui débutera par des huitièmes de finale. Pour le continent africain, deux clubs sont déjà connus à savoir Ahly du Caire, champion d'Afrique en 2023, et le WA Casablanca, champion en 2022. Le 3e représentant africain sera le champion de l'édition 2024, alors que le 4e sera désigné au classement CAF. La compétition réunira des clubs de chacune des six confédérations internationales. Outre la CAF (Afrique) présente avec quatre équipes, les autres confédérations sont l'AFC (Asie/4 équipes) la Concacaf (Amérique du Nord/4 équipes). L'UEFA (Europe) aura douze places, le Conmebol (Amérique du sud) six et l'OFC (Océanie) une équipe. Pour l'Europe, quatre places étaient données pour les vainqueurs de la Ligue des champions 2021 (Chelsea), 2022 (Real Madrid), 2023 (Manchester City) et 2024. Huit autres équipes ont validé leur participation grâce au classement UEFA, dont le PSG, le Bayern Munich, l'Inter Milan, Porto ou Benfica. Les deux premiers de chacune des huit poules seront qualifiés pour les huitièmes de finale. La Fifa, précise qu'il n'y aura pas de match de classement pour la 3e place.

CHALLENGE NATIONAL DE CROSS-COUNTRY «LA SOUMMAM » : LA 42E ÉDITION LE 23 DÉCEMBRE À BOUKHELIFA

LA 42E ÉDITION du Challenge National de Cross-country « La Soummam » se déroulera le samedi 23 décembre courant, dans la Commune de Boukhelifa, relevant de la Wilaya de Béjaïa, a appris l'APS dimanche auprès des organisateurs. Une compétition d'envergure nationale, destinée aux athlètes et aux clubs régulièrement affiliés à la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et particulièrement pour la saison 2023-2024. Les épreuves seront réparties sur cinq catégories d'âge, à savoir : celles des 12-13 ans, 14-15 ans, 16-17 ans, 18-19 ans, et celle des 20 ans et plus. « Les clubs pourront engager jusqu'à six athlètes, mais seuls quatre seront comptabilisés au classement » a-t-on encore précisé de même source. La distance à parcourir sera de 2 km pour les U14 (filles) et elle montera crescendo, en fonction de l'âge et du sexe, pour atteindre les 9.220 km chez les seniors (messieurs).

LIGUE DES CHAMPIONS :

Inter Milan-Atletico Madrid, affiche des 8es de finale

La principale affiche des 8es de finale de la Ligue des champions opposera l'Inter Milan, finaliste de la dernière édition, à l'Atletico Madrid, selon le tirage au sort effectué lundi, qui a aussi ménagé le PSG, opposé à la Real Sociedad.

Deuxième de sa poule après une phase de groupes très poussive, le champion de France pouvait craindre le pire et un choc contre un cador européen. Finalement, le club détenu par le Qatar s'en sort très bien avec la formation basque, la plus faible du chapeau 1 sur le papier. Le PSG devra certes se déplacer au match retour (5, 6, 12 ou 13 mars, aller 13, 14, 20 ou 21 février) chez un adversaire qui a brillé jusqu'ici par sa force défensive et a fini devant l'Inter Milan dans la poule D. Mais la tâche est largement à la portée des coéquipiers de Kylian Mbappé, éliminés à ce stade de la compétition ces deux dernières saisons et qui peuvent ainsi raisonnablement espérer rejoindre le Top 8 continental. L'Inter Milan, l'autre gros bras du chapeau 2, n'a pas eu la même chance que Paris. L'équipe italienne, battue par Manchester City en finale en juin dernier (1-0), devra affronter l'Atletico Madrid avec un duel à distance entre les internationaux français Marcus Thuram et Benjamin Pavard d'un côté (Inter) et Antoine Griezmann (Atletico) de l'autre.



COMPLIQUÉ POUR ARSENAL ET LE BARÇA

Leaders de la Serie A, les Nerazzurri peuvent s'attendre à souffrir contre la maîtrise défensive des Madrilènes et leur expérience de la Ligue des champions avec deux finales en 2014 et 2016 sous les ordres de Diego Simeone. Manchester City, le tenant du titre, peut en revanche tranquillement se projeter vers la suite et ne devrait avoir aucun souci pour se débarrasser de Copenhague, l'invité surprise des 8es de finale. L'armada des Citizens, emmenée par Erling Haaland, a eu plus d'aubaine que d'autres grands favoris, qui auront à gérer des confrontations beaucoup plus compliquées. Arsenal, en tête de la Premier League et qui a sans doute la finale prévue le 1er juin à Londres dans un coin de son esprit, n'aura pas des matches de tout repos à négocier face au FC Porto alors que le FC Barcelone devra se coltiner Naples, champion d'Italie en titre et présent en quarts de finale de la Ligue des champions en 2022-2023. Le Real Madrid, 14 fois vainqueur de l'épreuve, a été beaucoup plus verni avec Leipzig. Le départ de Karim Benzema en Arabie Saoudite n'a pas nui au rendement du grand club madrilène qui a trouvé en Jude Bellingham, prodige anglais de 20 ans et milieu porté vers l'offensive, une nouvelle tête d'affiche. Le Bayern Munich, qui s'appuie sur l'autre star des « Three Lions » Harry Kane, n'a pas non plus de quoi se plaindre avec la Lazio Rome. Enfin, le 8e de finale le plus ouvert se jouera entre le PSV Eindhoven et le Borussia Dortmund.

LES RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT DES HUITIÈMES DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS :

Porto – Arsenal
Napoli – Barcelone
Paris Saint-Germain – Real Sociedad
Inter – Atlético de Madrid
PSV – Borussia Dortmund
Lazio – Bayern
Copenhague – Manchester City
Leipzig – Real Madrid

-Les matchs allers sont prévus les 13, 14, 20 et 21 février, les retours les 5, 6, 12 et 13 mars.

CYCLISME - CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE :

Médaille d'argent pour les Algériens

LA SÉLECTION algérienne masculine de cyclisme a décroché la médaille d'argent au contre-la-montre par équipes (cadets), disputé lundi matin à Ryadh en Arabie Saoudite, pour le compte de la deuxième journée des Championnats arabes de cyclisme sur route toutes catégories (15-23 décembre), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Composée du quatuor Abdeldjalil Boutebba, Sameh Rouabah, Yasser Laïdi et Ali Safouane Bouasselah, la sélection algérienne a terminé la course longue de 31 km dans le temps de 41m 41sec 27c, alors que la médaille d'or est revenue à l'Arabie saoudite (41m21sec43c). La sélection irakienne a pris la médaille de bronze (43m 38sec 09c). Cette deuxième journée sera marquée également par l'entrée en lice de la sélection algérienne Elite (messieurs), composée du quatuor Azzedine Lagab, Hamza Yacine, Mohamed Amine Nehari et Nassim Saïdi, au contre-la-montre par équipes. Lors de la première journée disputée dimanche, l'Algérie avait remporté trois médailles (2 or et 1 en bronze). La première médaille d'or a été l'oeuvre de la sélection algérienne féminine (seniors), composée du quatuor Nesrine Houili, Yasmine El Medah, Khadidja Araoui et Imene Malji, au contre-la-montre par équipes disputé sur une distance de 27 km, devant son homologue saoudienne (43m15sec15c), médaillée d'argent. De son côté, la sélection féminine juniors a décroché la médaille d'or au contre-la-montre par équipes grâce aux cyclistes Malak Mechab, Hanine Belatrous, Yamna Bouikour, Sihem Bousbaa. Les Algériennes ont franchi la ligne d'arrivée de la course longue de 27 km dans le temps de 43m 28sec 44c, devant la Tunisie (45m 54sec 85c) et les Emirats (48m 25sec 68c). La médaille de bronze a été remportée par la sélection algérienne masculine (juniors), composée d'Anes Riyahi, Bachir Chenafi, Djaoued Nehari, Ryad Bekhti et Nasrallah El Semiani, au contre-la-montre par équipes qui s'est déroulé sur un parcours de 54 km, réalisant un temps de 1h09m28sec. La médaille d'or est revenue aux Irakiens avec un temps de 1h08m41sec, devant le Maroc (1h08m55sec), médaillé d'argent. Les sélections algériennes de cyclisme (seniors, juniors et cadets) prennent part aux Championnats arabes de cyclisme sur route (toutes catégories) avec un effectif composé de 25 coureurs.

Le rendez-vous arabe de Ryadh enregistre la participation de 406 athlètes représentant 12 pays, à savoir, l'Arabie saoudite (pays hôte), l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Libye, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Syrie, le Sultanat d'Oman, l'Iraq et Bahreïn.

VOLLEY-BALL-NATIONALE 1 (4E JOURNÉE) :

L'ES Sétif seule leader du groupe Centre-Est

L'ES SÉTIF a pris seule les commandes du groupe Centre-Est grâce à sa victoire glanée à l'extérieur face à la JM Batna (0-3), lors de la 4e journée du championnat national de volleyball, Nationale 1, jouée vendredi et samedi. Pour sa part, le JSC Ouled Adouane s'est vu contraint de reculer d'un rang, cédant ainsi le fauteuil de leader à son voisin de l'ESS, et ce, en dépit de sa victoire enregistrée à Béjaïa contre le MBB. En effet, le JSCOA n'a récolté que deux points dans match, car il a dû passer par le tie-break pour s'imposer (2-3). Concernant les autres rencontres de cette poule, l'OMK El Milia est allé gagner sur le parquet du NR Bordj Bou Arreridj (0-3), alors que l'ES El Eulma a bataillé pour se défaite de l'ES Tadjenanet (3-2). De son côté, l'ES Aïn Azel a réussi à mettre fin au signe indien et engranger son premier succès en damant le pion à l'Olympique Ain M'lila (2-3).

LE POC TOUJOURS LEADER À L'OUEST, PREMIER SUCCÈS ÉGALEMENT POUR L'ESB

En revanche, pas de changement en tête de la poule Centre-Ouest. Le PO Chlef est toujours leader après son succès ramené d'El Kseur face à l'Olympique local (0-3). Les Chélifiens sont talonnés par l'ASV Blida et le WA Tlemcen, vainqueurs respectifs du RM Arzew (3-0) et du MC Alger (3-1). À l'image de l'ESAA, l'ES Bethioua est parvenu lui aussi à acter son premier succès de la saison en disposant du RC M'sila (3-0), tandis que la JSB Ighram a battu la JS Messelmoun (3-2).

PRÉVU LUNDI PROCHAIN, LE DERBY DES DERBYS EN ALGÉRIE DÉJÀ DANS TOUTES LES DISCUSSIONS

USM Alger-MC Alger : la fièvre pour le big-match monte crescendo

Qui peut arrêter le MCA dans sa nouvelle version et qui fait déjà le vide derrière lui avec un fauteuil de N°1 ? L'USMA peut-être dans le sommet des sommets qui a déjà commencé dans les fiefs respectifs des deux ténors de la capitale qui en font toutefois un, parce que voisins de palier ? Au terrain de parler, aux deux publics d'aider chacun son camp à l'emporter en mettant le feu aux travées du bijou de Baraki théâtre privilégié d'une sacrée affiche. Qui sied tellement. Pour l'amour du jeu. Du football

Par Azouaou Aghiles

Un lundi pas comme les autres et une autre soirée magique en perspective. La fête assurée. Pour confirmer que lorsque les deux frères-ennemis et voisins de de palier se retrouvent dans ce derby des derbys, le derby d'Alger et d'Algérie, on s'ennuie rarement. Lundi prochain, au stade Nelson Mandela- Baraki, c'est à un autre chapitre des nombreuses confrontations jamais dénuées d'intérêt et de suspense, que les Rouge et Vert, en leaders marchant sur l'eau depuis le début de l'actuel exercice, et les Rouge et Noir, pas encore redescendus apparemment de leur double sacre en coupes africaines des clubs mais peinant à lancer leur saison, nous convient à nouveau. Avec la promesse ferme, comme à chaque fois, que le spectacle qui sera proposé tant dans les tribunes que sur le rectangle vert, sera grandiose. Emotions fortes garanties du fait de la traditionnelle rivalité toute sportive qui les oppose. Toujours dans le respect dû aux voisins. Rarement ou presque jamais débordant du cadre sportif. Une « affaire » de famille où, bien sûr, il sera question, loi du football oblige et sous l'œil de deux galeries jamais en panne d'inspiration et rivalisant d'ingéniosité en dessinant des fresques artistiques qui, et depuis longtemps ont dépassé les frontières, de sortir vainqueur. Parce que le match n'est jamais fini, les deux quartiers phares et respirant surtout le foot, Soustara et Bab El Oued et entre les deux, la vieille Casbah témoin de véritables légendes écrites par ses fils, se faisant un plaisir de prolonger bien au-delà du coup de sifflet final de l'arbitre.



Le Doyen, qui retrouve une seconde jeunesse et caracole en tête de la Ligue 1, et son ennemi-intime, l'USMA, qui peine à sortir la tête de l'eau avec un parcours plus que médiocre jusque-là et ce, en flagrante contradiction avec ses exploits continentaux. Un match, que disons nous, un sommet, une superbe affiche, en trompe-l'œil où les mouloudéens partent avec des préjugés favorables. Avec les faveurs des pronostics que les usmistes, capables certes du meilleur comme du pitre actuellement, tenteront de démentir sous peine de se mettre à dos leur célèbre public. Se faire pardonner et repartir du bon pied en championnat où rien n'est encore joué pour les premiers rôles, même si le MCA et ses stars confirmées, à l'image des Benlamri ou Belaïli, passé par Bolo-ghine dont il était le chouchou, avance à grands pas sur la succession du quadruple détenteur de la couronne nationale, l'autre « africain », un CRB en difficulté, un titre de champion qui le fuit depuis l'an de grâce 2010. Le « vieux » club algérois, après une belle opération de lifting sous la forme d'un mercato réussi, s'est débarrassé de ses rides et retrouve une seconde jeunesse. N'a pas tardé à mettre un costume taille champion à l'arrivée du 2e tiers d'une phase aller dominée de la tête et des pieds au moment où son rival de voisin enchaîne (avec succès heureusement pour ses supporters avec trois victoires en autant de sorties en attendant celle du Caire pour le compte de la 4e journée de la phase de groupes en Caf, mercredi contre le Futur FC) ne perdant rien à tenter de se refaire une santé intra-muros sur le dos de la bande à Beaumelle. Beaucoup d'ingrédients réunis donc pour donner, à nouveau, à cette explication « familiale », un cachet particulier alors que leurs deux publics sont déjà pris de fièvre. Heureux ceux qui y seront. A Nelson Mandela- Baraki, on le devinera !

A.A

AGRESSIONS DES ARBITRES ET DES OFFICIELS :

La FAF appelle à l'application stricte de la réglementation

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) constate avec beaucoup de regret que les arbitres continuent de faire l'objet d'agressions violentes et inacceptables, notamment au niveau des championnats du football amateur, appelant à l'application «avec rigueur et sans ménagement» de la réglementation en vigueur, a indiqué lundi l'instance fédérale sur son site officiel. «Devant ces attitudes antisportives et n'ayant aucun lien avec les vertus du sport et des grandes valeurs que véhicule le football, la Fédération algérienne de football (FAF) instruit toutes les ligues à l'effet d'appliquer avec rigueur et sans ménagement la réglementation, et plus particulièrement l'article 114 du Règlement du championnat du football amateur.», peut-on lire sur le communiqué de la FAF. La Fédération insiste à ce que les sanctions prononcées contre les auteurs de violences contre les arbitres et les officiels «soient exécutoires et des plus strictes possibles, et interdit aux commissions de discipline de prononcer des sanctions non exécutoires.», soulignant qu'»en cas d'agression sur un officiel, les arbitres sont dans l'obligation d'arrêter immédiatement la partie, nonobstant les sanctions encourues.». Par ailleurs, la Fédération algérienne de football a instruit les arbitres à l'effet de porter plainte auprès des services sécuritaires et de la justice, auquel cas ils risquent la radiation du corps arbitral s'il y a retrait de toute plainte pour une quelconque raison. Les ligues doivent, pour leur part, se porter partie civile avec les arbitres concernés par ces affaires d'agression. Enfin, tout en réitérant son appel pour lutter contre toute forme de violence, la FAF «ne sera en aucun cas clémente avec les auteurs et n'hésitera pas à procéder à la fermeture des stades où les agressions viennent à se répéter.», conclut le communiqué de l'instance fédérale.

INFOS-VERTS . . . INFOS-VERTS . . . INFOS-VERTS . . . INFOS-VERTS . . .

WOLVERHAMPTON : AÏT-NOURI REJOUE APRÈS TROIS SEMAINES D'ABSENCE . . .

Le défenseur international algérien de Wolverhampton Rayan Aït-Nouri, a retrouvé la compétition à l'occasion de la défaite concédée dimanche en déplacement face à West Ham (défaite 3-0), pour le compte de la 17e journée de Premier league anglaise de football. Ayant débuté cette rencontre comme remplaçant, le latéral gauche des « Verts » a fait son apparition en seconde période (70e), en remplacement du Portugais Toti. Côté West Ham, l'ailier international algérien Saïd Benrahma a suivi les débats sur le banc. A l'issue de ce résultat, les « Wolves » occupent provisoirement la 12e place au classement en compagnie de Brentford et Bournemouth avec 19 points chacun. Aït-Nouri (22 ans) s'est blessé à une cheville, lors du match perdu à domicile le 27 novembre dernier face à Fulham (2-3), à l'occasion de la 13e journée du championnat. Un retour sur les terrains qui va certainement soulager le sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi, à 27 jours du début de la 34e Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). Le joueur a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023. Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence.

. . . AC MILAN : BENNACER ENCHAÎNE UN TROISIÈME MATCH EN CHAMPIONNAT

Le milieu international algérien de l'AC Milan Ismaël Bennacer, a enchaîné un troisième match en Serie A italienne de football, en faisant son apparition en cours de jeu à domicile face à Monza (3-0) à l'occasion de la 17e journée. Après sept mois d'absence pour cause d'une blessure au genou, Bennacer est en train de retrouver petit à petit du rythme, deux semaines après son retour sur les terrains. Face à Monza, le joueur algérien a été incorporé en seconde période (67e), comme ce fut le cas lors des deux précédents matchs en championnat face à Frosinone (3-1) et à l'Atalanta (2-3). Entre temps, l'AC Milan s'est imposée mercredi face aux Anglais de Newcastle (2-1) en l'absence de Bennacer qui n'a pas été inscrit sur la liste européenne. A l'issue de cette victoire, le club lombard a conforté sa troisième place avec 32 points, à six points de son voisin et leader l'Inter Milan, en déplacement ce soir sur le terrain de la Lazio de Rome (20h45). Ce retour progressif au meilleur de sa forme intervient au bon moment pour Bennacer, dont l'espoir de prendre part à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février) qui reste toujours de mise. Bennacer s'était blessé au genou lors de la demi-finale aller de Ligue des champions contre l'Inter Milan (0-2), disputée le 10 mai dernier. Les examens auxquels avait été soumis le joueur algérien avaient révélé une blessure du cartilage du condyle fémoral latéral (partie inférieure du fémur, ndlr) du genou droit. L'international algérien (46 sélections, 2 buts), pièce majeure des Rossoneri au milieu, avait subi une arthroscopie du genou dans une clinique à Lyon (France), avant d'entamer un long processus de rééducation à l'hôpital de la médecine du sport à Doha (Qatar). Lors d'une conférence de presse tenue en octobre dernier, le sélectionneur national Djamel Belmadi avait espéré le retour de Bennacer chez les Verts. « Je suis en contact permanent avec lui, d'autant qu'il poursuit sa rééducation à Doha. Il a cet objectif de jouer la CAN, est ce qu'il sera prêt ? Je ne sais pas. Il a envie de se remettre à temps, c'est une très bonne chose, j'espère qu'il sera parmi nous en Côte d'Ivoire », a-t-il affirmé.



Threads, l'alternative à Twitter portée par Meta, connaît un départ exceptionnel avec des abonnés en veux-tu, en voilà !

Threads : comptes, posts, likes...

Des chiffres étourdissants pour les débuts du concurrent de Twitter

Le nouveau réseau social de Meta, Threads, a été lancé seulement hier et a enregistré en quelques heures pas moins de 10 millions de nouveaux comptes. Un départ qui n'avait rien de faux quand on voit à quel point l'activité a depuis continué à se développer.

Un démarrage en mode fusée

Elon Musk a-t-il raison de s'inquiéter du lancement de Threads, le réseau social de son rival Mark Zuckerberg, dont l'objectif est clairement de remplacer Twitter ? Vu les chiffres assez impressionnants qui tombent ces dernières heures, on peut comprendre pourquoi le patron de Tesla fronce les sourcils.

Depuis la mise en ligne de sa plateforme, Threads a enregistré, aux dernières nouvelles, près de 50 millions de créations de comptes. Ces utilisateurs ne sont pas simplement là pour l'effet de mode, selon les premiers comptes rendus de l'activité qu'a pu se procurer The Verge. En effet, en moins de 24 heures, Threads comptait déjà 95 millions de messages et 190 millions de likes.

Le meilleur à venir ?

Alors, est-ce le début d'un nouveau monstre dans le secteur des réseaux sociaux ? Ou alors, l'effet de nouveauté ? On se souvient qu'une autre plateforme avait à une époque bénéficié de la réputation chaotique de Twitter, à savoir Mastodon. Mais au bout de quelques mois, il a finalement été assez clair que le public préférait rester sur Twitter.

Threads pourrait être légèrement différent. Son interface épurée et assez facile à utiliser tranche avec celle beaucoup plus complexe de Mastodon. Appuyé sur l'expérience unique au monde en la matière de Meta, il pourra bénéficier d'améliorations ergonomiques et fonctionnelles avec le temps lui permettant de rester à la page. Et puis surtout, le réseau social a vu ses compteurs s'affoler alors qu'il n'est même pas encore disponible en Europe. Quelle sera alors sa base dans quelques mois ?

Piratage : l'un des plus gros sites de streaming au monde change de nom et sème le doute



RELATIVEMENT absent de l'œil des législateurs et des autorités par rapport à d'autres sites comparables, le site Zoro.to a changé de nom de domaine sans trop donner d'explications, et ses utilisateurs sont en panique. Circulez, y a rien à voir, tentent de rassurer les développeurs du site, qui expliquent que ce dernier a été « acheté » par une nouvelle équipe.

Zoro.to, un géant qui reste discret

Avec plus de 205 millions de visites par mois, le site Zoro.to n'est pas exactement un petit joueur dans le monde du piratage de films et de séries sur Internet. Il jouit pourtant d'une relative tranquillité de la part des autorités et peut poursuivre ses activités le plus souvent sans être inquiété. La raison derrière cela est peut-être à chercher du côté de l'âge du site, à peine deux ans, les autorités préférant probablement se concentrer sur ses concurrents bien établis.

Par ailleurs, la spécialité du site, à savoir les animes japonais, est probablement moins susceptible d'être la cible des avocats en propriété intellectuelle que d'autres sites ratissant plus large, y compris les gros films hollywoodiens. Mais depuis quelques jours, Zoro.to, c'est fini. Du moins, son nom de domaine, qui redirige désormais vers aniwatch.to. Cette plateforme en partage les contenus, mais propose une nouvelle charte graphique. Surtout, il n'y a pas besoin de créer un nouveau compte d'utilisateur, les anciens fonctionnent toujours.

Pourquoi ce changement de nom ?

La légitimité et la sécurité des utilisateurs pour les sites de streaming illégaux sont généralement suspectes. Il n'est donc pas étonnant que ce simple changement ait au minimum interrogé les désormais ex-utilisateurs de Zoro, qui se demandaient ce que pouvait bien être cet Aniwatch. Le changement de domaine n'est pourtant pas vraiment une nouveauté pour ce type de sites, qui y sont régulièrement contraints lorsque leurs URL sont bloquées par la justice. De façon plus pragmatique encore, il arrive que les sites de streaming ou de téléchargement illégaux, dont fait désormais partie Twitter, changent de nom de domaine, non car ils y sont contraints, mais parce que Google pénalise le référencement de ceux qui ont été la cible de trop de plaintes pour violation de droits d'auteur.

Si ces deux raisons sont crédibles, les développeurs déclarent que cette modification s'explique autrement :

« Tout le monde se calme.

Zoro a été acheté par une nouvelle équipe de développeurs [...], ne vous inquiétez pas, rien ne change, l'ancienne équipe reste pour s'occuper du serveur. » Pas forcément les opérations les plus visibles publiquement, ces rachats semblent de plus en plus courants.

Reste à savoir ce que ces sites, qui ne respectent déjà par essence pas la loi, font avec les informations de leurs utilisateurs, transférables à l'envi.

Google étend à davantage d'utilisateurs

De sa messagerie son service de surveillance du dark web



Sécurité : Actuellement réservée aux abonnés Google One, cette option permettra bientôt à tous les utilisateurs américains de Gmail, puis à ses clients "d'autres marchés internationaux" de savoir si leur adresse électronique a été découverte sur le dark web.

Un site sur lequel vous vous connectez à l'aide de votre adresse Gmail a été victime d'une violation de données. Vous craignez que les comptes compromis ne se retrouvent sur le dark web. Mais comment savoir si votre compte a été aspiré par les malfaiteurs ? L'une des solutions consiste à surveiller le dark web, notamment via le site Have I Been Pwned.

Mais Google peut également le faire pour vous. Cette option déjà disponible depuis mars 2023 pour ses abonnés de Google One, qui paient un abonnement pour bénéficier d'un espace de stockage plus important et d'autres avantages. Elle va être étendue à tous les utilisateurs de Gmail aux États-Unis, puis aux marchés internationaux, sans plus de précisions, a expliqué dans un billet de blog Jen Fitzpatrick, premier vice-président de Google Core services.

Conseils en cas de match

Ainsi, si votre compte Gmail est découvert dans les bas-fonds de l'internet, le service de surveillance vous donnera des conseils sur les mesures à prendre pour vous protéger. Par exemple, vous serez probablement invité à changer votre mot de passe pour le site web qui a fait l'objet d'un piratage ou d'une fuite de données. Vous serez peut-être également invité à activer l'authentification à deux facteurs pour déjouer toute tentative de prise de contrôle de votre compte.

Compte tenu du grand nombre de fuites de données qui se produisent régulièrement, il peut s'avérer en effet difficile de garder la trace de vos différents comptes en ligne. Si votre adresse électronique est aspirée par des attaquants, elle va ensuite être achetée et vendue par des cybercriminels désireux de gagner de l'argent. Par exemple, ces derniers peuvent ensuite utiliser des tactiques de force brute pour tenter de trouver votre mot de passe.

Page à configurer

M. Fitzpatrick n'a pas expliqué comment la surveillance du dark web fonctionnerait pour tous les utilisateurs de Gmail. Mais pour les abonnés à Google One, la procédure actuelle exige que vous vous connectiez à votre page d'avantages Google One.

Pour configurer le service de surveillance du dark web il faut préciser ses informations personnelles à inclure dans la veille, telles que son nom, son adresse électronique, sa date de naissance et son numéro de téléphone. Une fois la surveillance activée, la page de résumé vous indique le nombre de fois qu'une donnée vous concernant a été découverte.

L'analyse approfondie d'un résultat spécifique permet d'obtenir plus de détails, tels que la date de la fuite de données, les autres informations susceptibles d'avoir été compromises et les mesures à prendre pour y remédier.

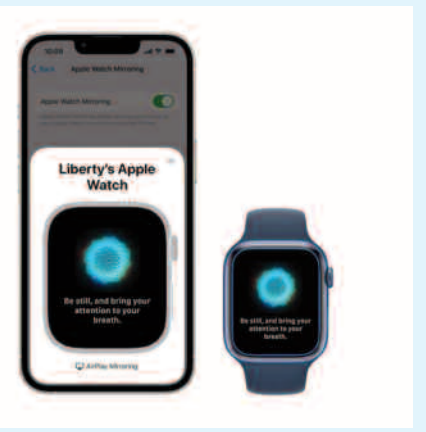
De nouvelles fonctions d'accessibilité arrivent sur *les Apple*

TECHNOLOGIE : Apple a annoncé une liste complète de nouvelles mises à jour de technologies d'assistance. Voici ce qu'il faut savoir.

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité, Apple annonce de nouvelles fonctionnalités logicielles pour l'accessibilité cognitive, vocale, visuelle, auditive et de mobilité, qui seront disponibles plus tard cette année sur l'iPhone et l'iPad, ainsi que sur Mac pour certaines fonctionnalités.

Apple va au-delà des technologies d'assistance de base telles que la synthèse vocale, l'agrandissement du texte et les claviers adaptatifs. La nouvelle gamme de technologies d'assistance d'Apple comprend Assistive Access, Live Speech et Detection Mode.

Ces initiatives comprennent la mise en avant des personnes handicapées dans l'App Store, la mise en relation des clients sourds avec des interprètes en langue des signes dans quatre pays



supplémentaires et l'organisation de séances d'information sur les fonctions d'accessibilité des appareils Apple.

Live Speech sera disponible sur iPhone, iPad et Mac

Pour les utilisateurs d'Apple souffrant de troubles cognitifs, Assistive Access extrait les aspects essentiels de l'interface d'un appareil Apple afin de réduire le risque de surcharge cognitive. Les applications telles que Téléphone, FaceTime, Appareil photo, Photos et Musique disposent d'interfaces personnalisées avec des boutons à fort contraste et des textes en gros caractères.

Créer un réservoir de voix pour les personnes dont la voix sera affectée

Un utilisateur peut créer une voix personnelle sur iPad, iPhone ou Mac en récitant des invites à voix haute dans son appareil. Ensuite, l'iPhone, l'iPad ou le Mac utilise l'apprentissage automatique pour générer une voix pour tous les appels Live Speech. Une fois la voix personnelle créée, les entrées de texte dans Live Speech ressembleront à la voix de l'expéditeur pour que le destinataire puisse l'entendre, ce qui permet une utilisation plus personnelle du logiciel de synthèse vocale.

Couplage des appareils auditifs directement au Mac

La voix personnelle nécessite l'étude et la reproduction d'une voix lors d'appels téléphoniques et FaceTime. Les personnes incapables de parler peuvent toujours utiliser Live Speech pour parler à des personnes en temps réel lors d'appels téléphoniques et FaceTime, mais il s'agira probablement d'une voix informatisée.

Le mode détection facilite l'interaction avec les objets physiques pour les personnes souffrant de déficiences visuelles. Les fonctions Pointer et Parler sont intégrées à l'application Magnifier sur iPhone et iPad et peuvent aider les personnes qui ne voient pas ou qui ont des difficultés à voir à se repérer.

Parmi les autres fonctions d'accessibilité intégrées aux produits Apple, citons le couplage des appareils auditifs directement au Mac pour s'adapter au confort auditif d'une personne.

Les améliorations apportées à la commande vocale offriront des suggestions pour distinguer certains homophones comme site, cite et vue, en fonction du contexte.

La taille du texte sera plus facile à régler dans les applications Mac telles que Finder, Messages, Mail et Calendar, et les utilisateurs pourront ajuster la vitesse d'élocution de Siri, de 0,8 fois à 2 fois.

Écosse :

Écosse : mais qui est le « clown de Skelmorlie », qui amuse et terrifie le petit village ?

Le « clown de Skelmorlie », comme il est désormais appelé, lance des défis aux habitants du village dans des vidéos effrayantes. Son identité est un secret bien gardé.



Skelmorlie est un petit village paisible de 2 000 âmes, niché au bord de l'eau dans le sud-ouest de l'Écosse. Situé à une cinquantaine de kilomètres de Glasgow, il ne fait pas partie des incontournables des guides de voyage mais possède quelques charmes, comme son château du 16e siècle ou son golf avec vue sur l'estuaire du Firth of Clyde.
Mais il doit désormais s'habituer à sa nouvelle attraction : un clown effrayant – dont le costume rappelle le célèbre personnage de Ça, le roman de Stephen King adapté à l'écran – qui déambule dans les rues la nuit et lance des (gentils) défis aux habitants.

Au 19ème siècle, la cocaïne était utilisée pour traiter la dépression et les maux de dents !



L'histoire de la cocaïne est tracée avec une référence spécifique à son utilité comme un médicament et un anesthésique local. En effet, Les feuilles de coca ont été utilisées comme une panacée et anesthésique local dans toute l'histoire de l'Empire inca du Pérou. En Europe, cependant, son utilité médicale n'a pas été pleinement reconnue qu'avec Carl Koller (ophtalmologue autrichien) qui a utilisé ce psychotrope pour anesthésier la cornée de l'oeil en 1880. Au cours des 20 années suivantes, la cocaïne est devenue un médicament très populaire en Europe et en Amérique, beaucoup de médecins du 19ème siècle, comme Sigmund Freud, ont défendu l'usage de la cocaïne et l'ont utilisée pour traiter surtout la dépression, la migraine et les maux de dents.

Le lait au chocolat a été vendu à l'origine comme un médicament !

Le créateur de cette célèbre recette est un médecin irlandais du nom de Hans Sloane. En 1687, Sloane alla à la Jamaïque pour rester aux côtés du Duc d'Albemarle, le nouveau gouverneur de la Jamaïque. Malheureusement, le Duc décéda peu de temps après l'arrivée de Hans et son séjour fut de courte durée, seulement 15 mois.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Changement d'heure 2023 : ce pays a arrêté et il a eu des problèmes

Au Mexique, on ne change plus d'heure depuis l'automne 2022… Mais le prix à payer a de quoi refroidir de nombreux candidats.

INTERNATIONAL - Tous les six mois, c'est la même chose, la même complainte. Le changement d'heure, c'est bien connu, ça ne sert à rien, ou presque. Cette coutume, inaugurée par la France giscardienne puis généralisée à une bonne partie du monde (pardon pour eux), a démontré son manque d'efficacité par rapport à l'inconfort qu'elle provoque. Pourquoi alors ne pas tout arrêter ?

Après tout, l'Union européenne est passée près, tout près de bannir une bonne fois pour toutes cette coutume. En 2019, les députés européens avaient voté dans ce sens, mais le texte, victime collatérale de l'ouragan Covid-19, n'a finalement pas été appliqué.
D'autres sont allés depuis jusqu'au bout du processus : le Mexique s'est débarrassé du changement d'heure à l'automne 2022. Et là, les vrais problèmes ont commencé.



Alertes sismiques en vacances et banques fermées

Le drame s'est ouvert dimanche 2 avril 2023, une date où, chaque année, tout le monde repasse à l'heure d'été… Sauf le Mexique donc, dont le tout dernier changement d'heure était intervenu en octobre de l'année précédente. Ce fameux dimanche de printemps, aucune montre n'aurait donc dû souffrir de la moindre perturbation, mais ça, c'était la théorie. Au petit matin, comme le rapportait le site abcnociticias, des milliers de Mexicains ont découvert que leur téléphone portable avait avancé d'une heure, au mépris de la loi mexicaine !

L'explication est tout bête :

beaucoup de Mexicains ne sont pas reliés au réseau internet. Leur smartphone n'a donc pas appliqué la mise à jour. D'autres ne se sont simplement pas mis à jour comme ils auraient dû, ce fut le cas des Chromecast ou des smartwatches Fitbit par exemple. Devant l'ampleur de la grogne, Google a rapidement fourni des explications et des excuses.
Cet échec aura entraîné, sans doute, de nombreux rendez-vous manqués, mais il a eu également des conséquences plus graves.
Au Mexique, le service des alertes telluriques rend un service à la valeur inestimable : c'est l'application, en lien avec les autorités mexicaines, qui avertit les citoyens d'une région qu'ils s'apprêtent à être touchés par un tremblement. L'appli, dénommée SASSLA, est présente sur plus de 7 millions de téléphones dans ce pays extrêmement sujet aux séismes.
Et justement le 3 avril, un séisme a secoué la ville de Mexico… alors que SASSLA donnait une heure de tremblement totalement incorrecte à de nombreux habitants. La faute, bien sûr, à la mise à jour qui ne s'était pas effectuée correctement.
C'est en tout cas ce qu'affirme l'entreprise dans le tweet ci-dessus. Heureusement, le tremblement aura finalement fait plus de peur que de mal.
Comme si cela ne suffisait pas, d'autres services liés au téléphone furent aux abonnés absents dans les jours qui ont suivi le fameux 2 avril, et pas des moindres : les services de l'une des banques du pays, Bancoppel, un établissement financier qui compte 13 millions de clients dans le pays. Parmi ces utilisateurs, des milliers de malheureux ont perdu l'accès à des services de virement, consultation de compte paiement en ligne remplacés par ce triste écran :
« Change l'horaire de ton téléphone » leur intimait, un peu familièrement, l'application Bancoppel, alors même que leur téléphone venait justement de le faire sans leur demander. Finalement, les uns et les autres ont fini par mettre à jour leur téléphone dans les semaines suivant le 2 avril. Alors, problème réglé ? Le Mexique, leader d'une heure qui ne change plus ? No tan rapido.

Horaire unique ? Pas vraiment, non

Au nord du Mexique, les États-Unis sont un voisin commercial inévitable. Plus encore :
ils sont le principal partenaire de Mexico, lui fournissant 44 % de ses importations et le marché vers lequel le Mexique exporte 82 % de sa production. Devant une telle dépendance, depuis un décret de 1996, 31 villes frontalières sont alignées sur les fuseaux horaires nord-américains, et non mexicain. En vertu de cette exception, ces municipalités ont donc continué à changer d'heure.

Subtilité supplémentaire :

depuis octobre 2022, le Mexique compte quatre fuseaux horaires différents, et non plus trois comme c'était le cas avant la fin du changement d'heure. Vous suivez ? Non ?
C'est également le cas d'un certain nombre de Mexicains, pour qui le fait de ne pas avoir changé d'heure ne paraît pas avoir rendu les choses plus simples, mais plutôt les avoir compliquées. C'est pourquoi beaucoup ont préféré rire du chaos apparent de la situation, le web mexicain s'emplissant de mèmes à la gloire du Mexique et de sa situation horaire compliquée.
Bien sûr, le fait que le Mexique soit aussi étendu en longitude y est pour beaucoup, ce qui n'est pas, par exemple, le cas de la France. Si l'Hexagone appliquait le texte européen de 2019, tout devrait donc se passer sans accroc…

Un tsunami de plus de 15 mètres de haut frapperait la Nouvelle-Zélande tous les 580 ans, calcule une étude



Un tsunami frapperait la Nouvelle-Zélande tous les 580 ans

Des vagues géantes nées de puissants séismes sous-marins frapperaient les côtes de la Nouvelle-Zélande une fois tous les 580 ans, selon une étude relayée par LiveScience.

Si un tsunami d'une hauteur supérieure à un mètre déclenche déjà l'évacuation du littoral, imaginez, alors, ceux dépassant une quinzaine de mètres…

Et pourtant, des catastrophes d'une telle ampleur surviendraient en Nouvelle-Zélande tous les 580 ans environ, selon l'estimation réalisée par des chercheurs de l'université Victoria de Wellington et leurs collègues dans la revue JGR Solid Earth (29 novembre 2023).

Leur méthode, cependant, a de quoi désarçonner : il s'agit en effet de simuler les séismes à l'aide de modèles informatiques.

Simuler des séismes à l'origine de tsunamis

Il faut dire qu'habituellement, les évaluations de risque de tsunami se basent sur des données historiques, complétées par des études géologiques. Toutefois, d'après Martha Savage, géophysicienne et auteure référente de l'étude interrogée par LiveScience, les archives des historiens ne recouvrent que les 150 dernières années. Et les analyses de la roche, elles, ne livrent pas tous les détails.

C'est pourquoi son équipe a eu recours à la méthode des "tremblements de terre simulés", en fournissant à des modèles informatiques un ensemble de données concernant "la géométrie et la physique des systèmes de failles", notamment l'emplacement des failles et l'importance des forces de friction.

Hauteur maximale : 28 m – un immeuble de dix étages !

S'il est important de noter que la méthode a ses limites – la pertinence des résultats dépend en effet des données géologiques fournies au modèle, lesquelles ne sauraient être parfaitement exhaustives –, les auteurs ont néanmoins pu créer un "catalogue" de l'activité des systèmes de failles autour de la Nouvelle-Zélande.

Sur une durée de 30000 ans, quelque 2585 tremblements de terre d'une magnitude comprise entre 7,0 et 9,25 se sont (virtuellement) produits.

De quoi provoquer un tsunami de 5 mètres tous les 77 ans, avec une vague d'au moins 15 m tous les 580 ans. La hauteur maximale de la vague était de 28 m, soit l'équivalent d'un immeuble de dix étages.

D'après l'étude, géographiquement, les vagues les plus importantes sont susceptibles de frapper le long de la côte nord-est de l'île du Nord.

En effet, la zone de subduction de Hikurangi – où la plaque tectonique du Pacifique plonge sous la plaque tectonique australienne – se trouve juste au large, détaille LiveScience.

Les failles les plus redoutables ne sont pas celles que l'on croît

En raison de la proximité de la Nouvelle-Zélande avec des zones de subduction, capables de créer de grands séismes générateurs de tsunamis, il est important d'analyser les risques.

Les chercheurs ont d'ailleurs été surpris de constater que le risque de tsunami était davantage dû à des failles plus petites et moins profondes, appelées "failles crustales", plutôt qu'aux failles de subduction elles-mêmes.

"Certes, les zones de subduction font ce que nous attendons d'elles, mais nos failles crustales représentent également une composante significative du risque que nous devons également prendre en compte", a confié à nos confrères Laura Hughes, première auteure de l'étude et doctorante à l'université Victoria de Wellington.

Captage de CO2 : l'acide aminé aux propriétés absorbantes qui pourrait beaucoup nous aider



Une équipe de chercheurs du laboratoire américain d'Oak Ridge (Tennessee), qui consacre ses recherches au captage de CO2, a mis en évidence l'intérêt de la glycine, un acide aminé connu pour ses propriétés absorbantes.

Comment limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C et atteindre zéro émission nette ? Pour espérer parvenir à un tel objectif, la communauté scientifique s'affaire à trouver des solutions.

Aux États-Unis, des chercheurs du laboratoire national d'Oak Ridge (Tennessee), du ministère de l'Énergie, ont enregistré une avancée considérable dans un secteur bien particulier : l'élaboration d'un processus permettant de capturer le dioxyde de carbone (CO2) dans l'air.

Ce processus bien particulier, baptisé DAC, n'en est qu'à ses prémices. L'objectif, à terme, serait d'obtenir des émissions de dioxyde de carbone négatives, comme souligné dans les conclusions d'une étude publiée en octobre dans la revue Cell Reports Physical Science.

Les experts se sont concentrés sur les étapes fondamentales de la séquestration du CO2 à l'aide de la glycine, un acide aminé connu pour ses propriétés absorbantes.

Mieux cerner les interactions dynamiques

Les spécialistes, après avoir combiné des méthodes informatiques avancées, ont étudié divers phénomènes dynamiques se produisant dans les solutions liquides, mais qui demeurent peu explorés. Ces phénomènes sont liés à la vitesse à laquelle le CO2 peut être capturé.

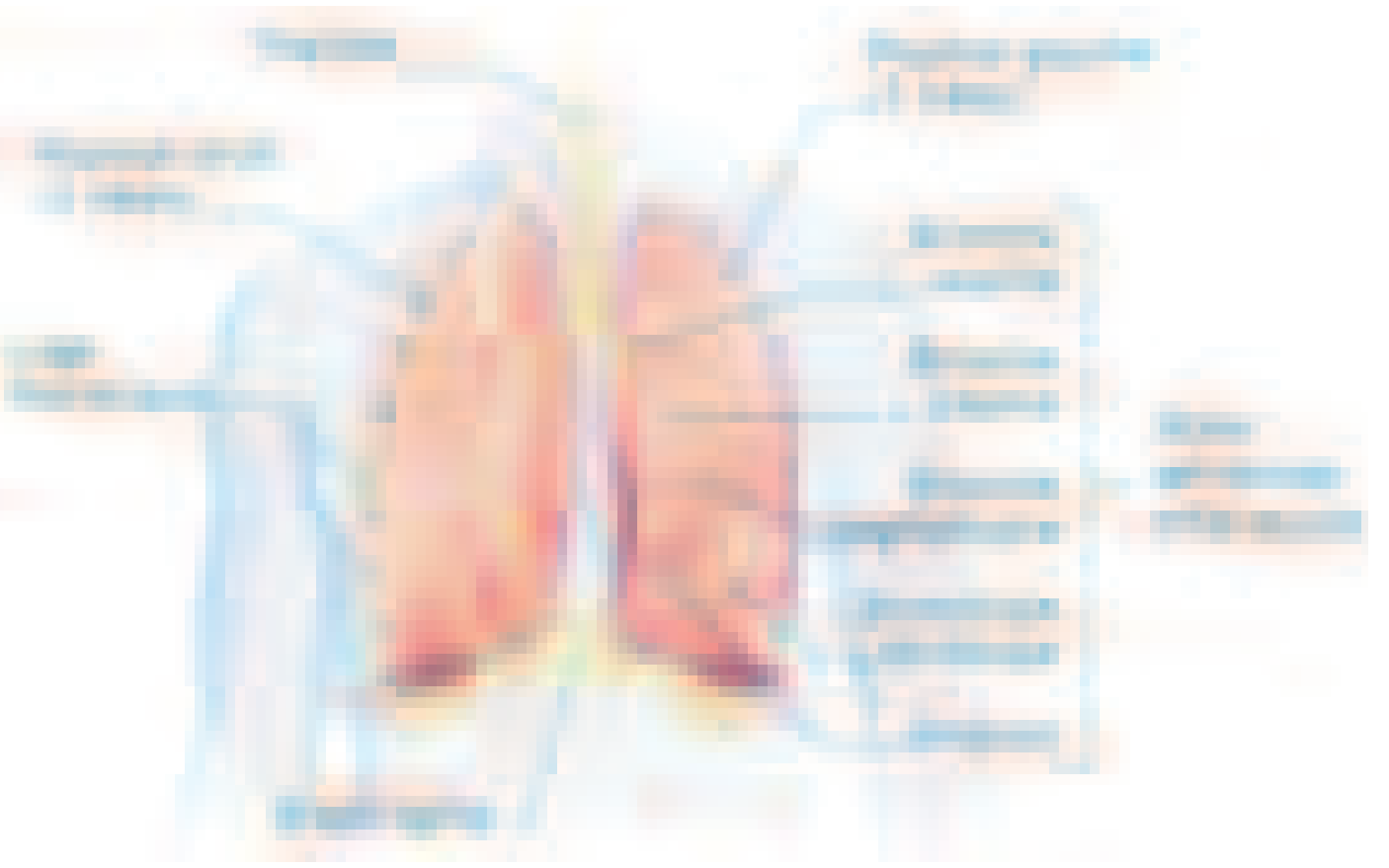
Santanu Roy, qui a conçu le processus informatique avec son collègue Vyacheslav Bryantsev, a observé que "les réactions chimiques [qui surviennent] dans l'eau sont compliquées, surtout lorsque le mouvement des molécules d'eau joue un rôle important", cite Phys.org. "Les molécules d'eau et les produits chimiques vont s'engager dans une étape qui évoque une sorte de danse couplée, poursuit le spécialiste. Un phénomène en capacité de ralentir légèrement ou considérablement la réaction."

Dans le même contexte, Santanu Roy a rappelé la nécessité de mieux cerner ces interactions dynamiques. Et cela, pour comprendre comment les réactions fonctionnent, mais aussi à quelle vitesse.

Au fil de leurs recherches, les scientifiques se sont rendu compte d'une chose : lorsqu'on s'attarde sur la rapidité à laquelle le CO2 est absorbé, il est préférable de ne pas se focaliser exclusivement sur la barrière de l'énergie libre, c'est-à-dire sur le seuil d'énergie qui doit être surmonté pour qu'un système puisse passer d'un état à un autre.

Bronchite asthmatiforme : cause, durée, traitement

Également connue sous le terme de "bronchite asthmatique ou asthmatiforme", la bronchite infectieuse est souvent confondue avec une crise d'asthme. Se manifestant en général à l'automne ou en hiver, il s'agit pourtant d'une maladie qui nécessite parfois un traitement spécifique, afin d'éviter d'éventuelles complications.



Définition : c'est quoi une bronchite asthmatiforme ?

"Le terme de bronchite asthmatiforme ne veut rien dire en soi, explique d'emblée le Dr Khuder Alagha, pneumologue. Soit le patient a une bronchite infectieuse, d'origine virale ou bactérienne, avec une respiration sifflante et une gêne respiratoire très marquée, soit il a de l'asthme". Le diagnostic d'asthme chez l'adulte se base sur l'histoire de la maladie et l'exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) réalisée chez le pneumologue. "Chez l'enfant, l'EFR est difficile à réaliser donc le diagnostic est plutôt clinique avec 3 bronchites sifflantes consécutives. Donc il ne faut pas méconnaitre un diagnostic d'asthme en cas de bronchite sifflante".

Quels sont les symptômes d'une bronchite asthmatiforme ?

Les symptômes habituels de l'asthme sont une toux avec sifflement, surtout la nuit (vers 4h du matin), un essoufflement à l'effort et la présence d'hypersécrétions. "La bronchite infectieuse réunit ces trois symptômes, avec en plus de la fièvre, signe d'une infection virale ou bactérienne, poursuit le médecin. Si à l'auscultation, le médecin entend des petits crépitements dans les poumons ou les bronches, une radio ou un scanner pourra être demandé pour confirmer ou non une pneumonie".

Asthme : les symptômes et les traitements à connaître

L'asthme est une maladie inflammatoire des bronches qui touche plus de 4 millions de Français. C'est la première maladie chronique de l'enfant. Définition, causes, prévention des crises, traitements... Le point avec le Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue.

Quelle est la cause d'une bronchite asthmatiforme ?

Les bronchites infectieuses sont liées à des microbes (virus ou bactérie). "Dans de rares cas, chez des personnes immunodéprimées, des champignons peuvent être impliqués, précise le spécialiste. Elles peuvent être causées par des maladies du système immunitaire également". L'asthme n'a pas de cause unique : des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux interviennent dans la genèse de cette maladie. "Les crises d'asthme peuvent être liées à des allergènes, des infections respiratoires, des irritants respiratoires (fumée de tabac, pollution de l'air, irritants présents dans le lieu de travail) et parfois, c'est la nature de la maladie asthmatique qu'on l'appelle asthme sévère qui nécessite une prise en charge bien spécialisée".

Est-ce contagieux ?

"Les bronchites infectieuses liées à des virus (grippe, Covid...) sont contagieuses".

Combien de temps dure une bronchite asthmatiforme ?

Selon le microbe en cause, la bronchite infectieuse peut durer de 5 à 15 jours en général. "L'asthme en revanche est une maladie chronique qui dure à vie. Les traitements permettent de diminuer les récidives de crises et contrôler l'asthme jusqu'à une rémission mais pas de guérison", précise le médecin.

Bronchite : aiguë, chronique, durée, symptômes, la soigner

Une bronchite est une inflammation des bronches. Elle est souvent due à un virus. Quelle est la durée des symptômes ? Est-ce contagieux ? Quel est le traitement pour la soigner ? Quels médicaments prendre ? Antibiotiques ou pas ? Tout savoir sur la bronchite aiguë et chronique.

Qui consulter en cas de bronchite asthmatiforme ?

"En premier lieu, que ce soit pour une bronchite infectieuse ou pour de l'asthme il faut consulter son médecin généraliste, confirme notre interlocuteur. En cas de bronchites sifflantes à répétition (plus de 2), il faudra alors voir un pneumologue".

Quel est le traitement d'une bronchite asthmatiforme ?

Le traitement dépend encore une fois de la cause.

"En cas de bronchite virale, chez un adulte en bonne santé, aucun traitement n'est nécessaire, observe le pneumologue. La bronchite guérit en temps normal en 10 jours. Pour une bronchite bactérienne, le médecin prescrit généralement des antibiotiques, classiquement à base d'amoxicilline". On peut également faire baisser la fièvre avec du paracétamol.

Concernant l'asthme, il est tout d'abord important d'avoir un bon diagnostic chez un spécialiste avec un interrogatoire précis du patient (fréquence des crises, circonstances de survenue, antécédents familiaux...) et un examen d'exploration fonctionnelle respiratoire. Le traitement, lui, repose sur les recommandations de GINA (Global Initiative for Asthma) qui vise à contrôler la maladie. "A savoir un traitement par voie inhalée, comportant un traitement par bronchodilatateur et corticostéroïde de faible dose est utilisé pour soulager les symptômes et, si nécessaire, un traitement de fond quotidien qui permet d'éviter les crises et de maintenir une fonction respiratoire la plus optimale possible.

En cas d'asthme mal contrôlé malgré une prise en charge optimale et une bonne observance, le patient peut bénéficier de biothérapies à base d'anticorps monoclonaux ciblant des molécules impliquées dans la réponse inflammatoire".

La recherche clinique a toujours beaucoup de place dans la prise en charge de l'asthme sévère rebelle. "On ne conseille pas de traitements à base d'huiles essentielles, car les poumons ne savent pas éliminer les lipides. En revanche, il est nécessaire de garder une activité physique régulière et un arrêt du tabac chez les fumeurs".

Quelles sont les complications possibles d'une bronchite asthmatiforme ?

"Pour une bronchite infectieuse, le risque de complication est la pneumonie et la détresse respiratoire, qui nécessitera une antibiothérapie avec ou sans corticothérapie et pour les personnes les plus fragiles une hospitalisation".

Du coté de l'asthme, en l'absence de traitement, le patient peut évoluer vers un asthme aigu grave. "Il se caractérise notamment par une obstruction très sévère des bronches. L'air ne passe plus. Cela entraîne un effort intense, pour respirer". Malheureusement on déplore toujours 1000 décès par an en France par un asthme aigue grave, d'où l'importance d'une prise en charge spécialisée.

Pourquoi le froid donne-t-il mal à la tête ?



VOUS MANGEZ une glace ou buvez un soda froid et vous ressentez une douleur soudaine au crâne ? Connue sous le nom de "la céphalée de la crème glacée", cette douleur est certes courte mais très aigüe.

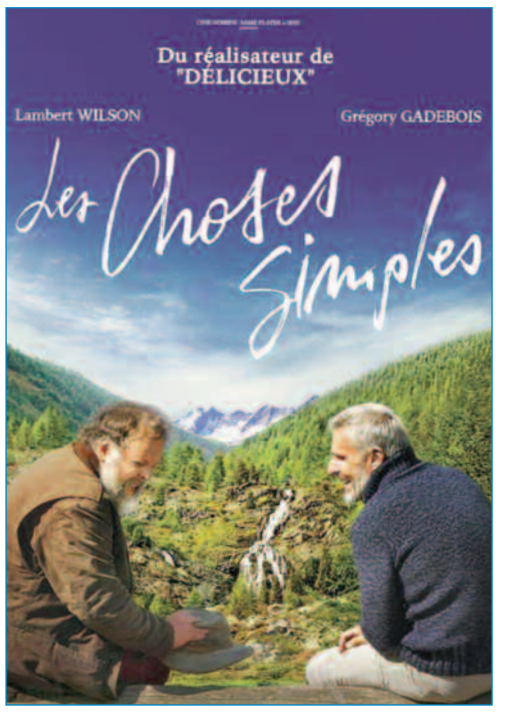
C'est quoi le "gel du cerveau" ?

Le "gel du cerveau" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid. C'est le cas par exemple durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.

Quelles causes médicales Possibles ?

Le Dr Daniel Caroff explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus. "Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)",cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.









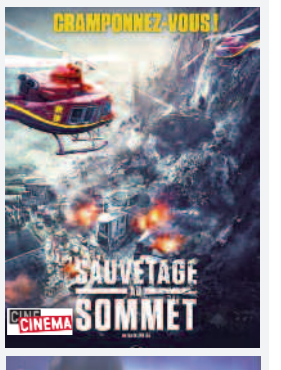




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film fantastique ,2011 Harry Potter et les reliques de la mort : 2e partie — TF1

21h00 Culture Infos. fiction France, 2023
L'affaire Jeanne d'Arc — France 2

20h55 Divertissement, France 2023
La France a un incroyable talent — M6

23h00 Cinéma Comédie, France 2023
Les Choses simples — CANAL+

20h55 Série historique
Allemagne - Autriche, 2021
Sissi — W9

20h50 Film catastrophe
États-Unis 1997
Le Pic de Dante — CINE+ FRISSON

21h05 Série policière
Etats-Unis, 2007
NCIS — 6ter

20h50 Film de science-fiction, 2017
La planète des singes : suprématie — CINE+ PREMIER

21h20 Film policier, France - 1981
Le professionnel — C8

20h50 Cinéma Film catastrophe,Chine 2021
Sauvetage au sommet — CINE CINEMA

21h00 Film pour la jeunesse
France - 2017
Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre — CINE+ FAMIZ

21h00 Téléréalité
France 2023
Les rois de la démesure — TMC

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'action Royaume-Uni , 2022
Saison 1 Épisode 1/2

Gangs of London

La ville de Londres est déchirée par de turbulentes luttes de pouvoir entre les gangs internationaux qui la contrôlent et le vide soudainement créé lorsque le chef de la famille criminelle la plus puissante est assassiné.

22h38

Série d'action Royaume-Uni , 2020
Saison 1 Épisode 3/4

Gangs of London

Selon Ed Dumani, quelque chose cloche chez Elliot qu'il soupçonne. Après avoir enquêté sur ses antécédents, Ed le soumet à un test qui déterminera le degré de sa loyauté envers les Wallace. Sean doit calmer le jeu avec les Dumani.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:56 | 12:26 | 14:57 | 17:15 | 18:45 | 06:00 | 12:30 | 15:03 | 17:21 | 18:51 | 06:14 | 12:45 | 15:18 | 17:36 | 19:06 | 05:59 | 12:36 | 15:19 | 17:37 | 19:02 | 06:21 | 12:52 | 15:25 | 17:43 | 19:12 | 06:25 | 12:56 | 15:30 | 17:48 | 19:17 | 06:28 | 13:00 | 15:34 | 17:52 | 19:21 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7769 – MARDI 19 DÉCEMBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	10°
Oran	14°	8°
Constantine	12°	5°
Ouargla	13°	7°

SOLAR 1 000 MW

Ouverture des offres financières

Le groupe Sonelgaz a procédé, hier, à l'ouverture des plis de 16 offres financières de l'appel d'offres national et international lancé pour la réalisation du projet de production de 1 000 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque, appelé Solar 1 000 MW.



Solar 1000 MW, un projet d'envergure

La cérémonie d'ouverture des enveloppes s'est déroulée en présence du directeur général de Sonelgaz-Engineering, Yazid Djellouli, du directeur général de Shaems Djazaïr, Bellache Lounes, de la directrice des activités de production et d'ingénierie à la direction générale de Sonelgaz, Ouidad Hamrour, et des représentants des entreprises participant à l'appel d'offres.

Les entreprises participantes ont soumis 43 offres techniques, parmi lesquelles 5 candidats algériens ont été acceptés lors de l'ouverture des offres. Parmi eux, 3 candidats appartenant à des groupes algéro-étrangers ont proposé 13 offres et 11 candidats étrangers de quatre nationalités différentes (chinoise, turque, italienne et émiratie) ont participé avec 30 offres techniques.

Ce projet colossal comprend la réalisation de 5 stations de production d'énergie solaire photovoltaïque, d'une capacité comprise entre 50 et 300 mégawatts par station, réparties dans cinq wilayas, ainsi que la réalisation du réseau de transport qui relie chaque station au réseau électrique national. L'appel d'offres national et international pour le projet a été lancé en juillet dernier par la société Sonelgaz-Engineering au profit de la Société algérienne des énergies renouvelables Shaems Djazaïr.

Parmi les conditions énoncées dans le cahier des charges figure l'acquisition de tous les équipements, tels que les structures et l'installation des panneaux, les câbles, les transformateurs, et autres, auprès des entreprises algériennes, dans le cadre du soutien au programme d'intégration nationale.

Les entreprises réalisatrices doivent également faire appel à des entreprises algériennes pour la réalisation des travaux de génie civil et d'installation électromécanique.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme national d'une capacité de 15 000 mégawatts, après le lancement, au cours de l'année en cours également, du projet de réalisation de quinze stations d'énergie solaire photovoltaïque d'une capacité de production comprise entre 80 et 220 mégawatts, avec une capacité totale de 2000 mégawatts, réparties dans douze wilayas.

Dans une déclaration à la presse, Mme Hamrour a précisé que «l'ouverture des offres financières pour le projet «Solar 100» constitue la deuxième étape du processus de sélection des entreprises qui seront chargées de la réalisation de ce projet», soulignant que «la commission responsable sélectionnera et évaluera les offres financières en fonction du coût de production du kilowatt, avec la possibilité d'attribuer la réalisation de deux stations à une seule entreprise si les offres sont compétitives». La responsable a ajouté que «le projet Solar 1000 permettra de créer 5000 emplois directs et de connecter 200 000 clients au réseau électrique national», ajoutant que «la signature des contrats définitifs avec les entreprises qui réaliseront ce projet se fera avant la fin de l'année en cours, afin de commencer les travaux de réalisation au début de l'année prochaine».

Elle a également affirmé que «le groupe est prêt à concrétiser le programme national d'énergies renouvelables et à répondre à la demande croissante au niveau national, exprimant l'ambition de participer à la diversification des exportations en dehors des hydrocarbures en exportant l'excédent de production électrique.»

Sihem B.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE ARABE

L'université Blida 2 célèbre l'événement

«**LA LANGUE** arabe : réalité actuelle et espoir pour l'avenir», tel était le thème d'un colloque retenu par l'université Blida 2 d'El-Affroun, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la langue arabe.

Cette rencontre a été organisée en collaboration avec la Faculté des arts et des langues, le Conseil suprême de la langue arabe, le Laboratoire d'études littéraires et linguistiques, le Laboratoire des langues et littérature arabes, la Maison de la poésie algérienne de Blida et de Chlef.

Les activités du colloque national se sont déroulées en présence du ministre d'Etat, doyen de la Mosquée d'Alger, Cheikh Mohamed Mamoun El-Kasimi El-Husseini, le président du Conseil suprême de la langue arabe, le professeur Salah Belaid, ainsi que la famille universitaire.

Dans son intervention, le recteur de l'université de Blida 2 a déclaré que la célébration de la Journée internationale de la langue arabe constitue une reconnaissance des grands sacrifices consentis par le peuple algérien pour préserver et œuvrer à sa promotion, soulignant que malgré les tentatives d'effacement et de marginalisation de la langue arabe, notamment par les vagues répétées de l'occupant français en Algérie et de la région arabe en général, la langue arabe a conservé sa pureté, ses caractéristiques et son originalité.

Dans le même contexte, le Pr Fatima Kassoul et le professeur Radja Mastour, présidentes du Symposium national, ont expliqué que le pari pour la langue arabe consiste à suivre le développement technologique et électronique dont le monde est témoin, dans une réalité qui tend à renforcer sa présence en suivant le rythme de l'ère numérique et de la révolution de l'information.

D'autre part, le doyen de la Mosquée d'Alger, Cheikh Mohamed Mamoun El-Kasimi Al-Hassani, a expliqué, lors de son intervention, que la langue arabe fait partie intégrante de l'identité algérienne, et que son utilisation et l'élargissement de son cercle de diffusion sont au cœur de l'identité islamique algérienne.

Il a ajouté que la langue arabe est capable d'absorber la numérisation et les transformations numériques qui conduisent à une efficacité et une productivité améliorées. Il a, par ailleurs, appelé l'auditoire à «renforcer la coordination et à consentir plus d'efforts dans la promotion de l'usage de la langue arabe, qui a la capacité de contenir les systèmes numériques modernes».

Le Pr Belaid Salah a souligné que le Haut Conseil de la langue arabe est toujours déterminé à poursuivre le processus de la commémoration de la Journée internationale de la langue arabe et des arts du langage, qui sont nombreux et ne peuvent être comptés. Il a ajouté que ces arts sont étroitement liés les uns aux autres et que la langue arabe, avec son corpus linguistique, est riche par le Saint Coran, soulignant la beauté de la langue arabe dans laquelle les poètes chantaient et excellaient.

T. Bouhamidi



DÉCÈS DE L'ÉMIR DU KOWEÏT

Larbaoui transmet les condoléances de Président Tebboune

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, qui s'est rendu, hier, au Koweït, a transmis «les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son frère, l'émir de l'Etat du Koweït, Cheikh Meshaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, suite au décès de Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah». C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. La même source a précisé que le Premier ministre, en tant que représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'était rendu, hier, au Koweït, accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, où il a été reçu par l'émir du Koweït. A cette occasion, l'émir du Koweït a exprimé «ses vifs remerciements et son estime pour le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et au peuple algérien pour leurs condoléances et leur sincère sympathie dans cette douloureuse épreuve», saluant «les relations privilégiées entre les deux pays frères et rappelant sa participation au Sommet arabe tenu à Alger et le rôle important du président de la République dans le succès de cette rencontre», conclut la même source.

S. B.

KHENCHELA

Saisie de 135 000 comprimés psychotropes

LES ÉLÉMENTS de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Chechar (Khenchela) ont saisi 135.000 comprimés psychotropes et arrêté un individu repris de justice, a indiqué, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les policiers ont agi à la suite d'informations faisant état de la présence d'un groupe criminel dont les membres sont originaires d'une wilaya limitrophe, s'apprêtant à faire transiter une quantité importante de substances psychotropes à bord d'un véhicule de tourisme. Munis de cette information, les éléments de la BMPJ, ont dressé un barrage près du village d'Ain Lahma, dans la commune de Babar, où ils ont fait signe au véhicule suspect, dûment identifié entretemps, de s'arrêter, essuyant un refus du conducteur qui tenta de s'enfuir à la vue des policiers. A la suite d'une brève course-poursuite, le véhicule suspect a fini par être rattrapé et fouillé, a-t-on ajouté, soulignant que la fouille de la voiture en question a permis de découvrir, cachés dans le coffre arrière, les 135 000 comprimés psychotropes qui ont aussitôt été saisis, et le conducteur, âgé de 37 ans, arrêté.

S. N.